



Opération « Sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes »

**Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras, Site pilote**

**Site test de la vallée de la Clarée**

Méthodologie mise en place sur le site test de la vallée de la Clarée

Présentation



Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

Ce projet a été créé financé par :



**Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne**

Fonds européen de développement régional (FEDER)

**Rhône-Alpes** Région



Porté par :



Avec l'aide du :



**Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche pour la Prévention des Risques Naturels**



Dans le cadre de :

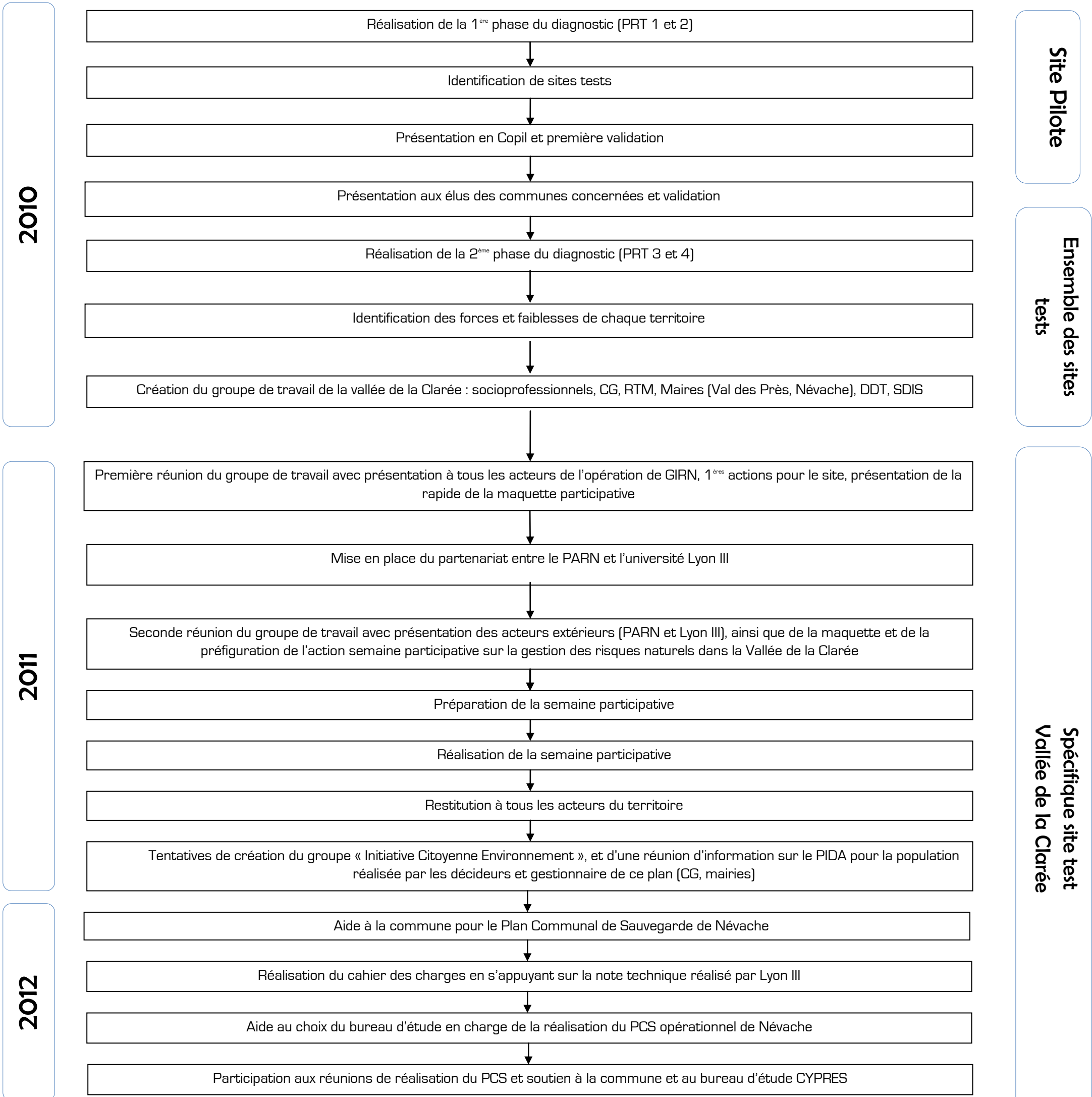


Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

## Sommaire

Méthodologie mise en place sur le site test de la vallée de la Clarée.....	1
Présentation .....	1
Schéma récapitulatif du processus mis en place sur le site test de la vallée de la Clarée de 2010 à 2012 .....	4
Groupe de travail.....	5
▪ Première réunion du groupe de travail, 26 novembre 2010 (cf. : annexe 2) .....	5
▪ Seconde réunion du groupe de travail, 19 janvier 2011 (cf. : annexe 3) .....	6
Préparation de l'action.....	7
▪ Les données SIG .....	7
▪ Les enquêtes de terrain .....	8
▪ La communication.....	8
○ La communication interne à la commune pour annoncer l'action (cf. annexe 5).....	8
○ La communication interne à la commune pendant l'action .....	8
○ La communication externe avec les médias .....	9
▪ La logistique .....	9
Déroulement de la semaine participative.....	10
▪ Lundi 16 mai 2011 .....	10
▪ Le mardi 17 mai 2011 .....	11
▪ Le mercredi 18 et jeudi 19 mai 2011 .....	11
Après la semaine participative .....	11
▪ La phase de restitution.....	11
Le bilan de la « semaine participative » .....	12
Quelles perspectives à l'issue de la semaine participative pour le site test de la vallée de la Clarée ? 12	
▪ Création du groupe citoyen .....	12
▪ Participer à la création d'une réunion d'information sur le Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches .....	13
Ce qui s'est réellement mis en place pour l'année 2012 .....	13
ANNEXES.....	14

Schéma récapitulatif du processus mis en place sur le site test de la vallée de la Clarée de 2010 à 2012



## ➤ Site test de la vallée de la Clarée

Le diagnostic réalisé en 2010 sur ce site test montrait une importante marge de progression possible quant à la culture, la mémoire du risque et les questions relatives à l'information (cf. : annexe 1). Il montrait également les rapports conflictuels entre les différents membres de la société civile et les institutionnels et les difficultés engendrées par les fermetures de routes notamment entre les socio professionnels, la municipalité et le Conseil Général (responsable technique et financier du PIDA<sup>1</sup>).

### ● Groupe de travail

Le groupe de travail de ce site test a donc été constitué par les membres de cette société civile et les institutionnels.

#### ▪ Première réunion du groupe de travail, 26 novembre 2010 (cf. : annexe 2)

Cette première réunion s'est tenue à Névache avec :

- Les gardiens de refuge (3)
- Le technicien de secteur RTM<sup>2</sup>
- Le chef de centre de Névache (SDIS<sup>3</sup>)
- Le chef du service aménagement soutenable de la DDT<sup>4</sup>
- CG<sup>5</sup>
- Elus des communes de Névache et Val des Près
- Maires de Névache et de Val des Près
- La Mission GIRN<sup>6</sup> du Pays du Grand Briançonnais

Tous les socioprofessionnels de la commune ont été invités à participer à cette première réunion, mais seuls les gardiens de refuge ont répondu présents.

Après une présentation de l'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes » et des bilans du diagnostic réalisé sur le site test, les socioprofessionnels ont exprimé leur exaspération quant à la prévention des risques naturels et la gestion de crise actuellement en place sur le territoire, mais également leurs souhaits de voir se construire des ouvrages de protections dans les secteurs à risques. Il est donc rappelé que l'opération GIRN n'avait pas pour vocation la construction d'ouvrages, et que la politique actuelle n'était globalement pas dans cette mouvance. Les membres du CG ont expliqué qu'il n'y avait pas d'autres projets pour le moment que le PIDA déjà en place sur le territoire.

---

<sup>1</sup> PIDA : Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches

<sup>2</sup> RTM : Service de Restauration des Terrains de montagne de l'ONF

<sup>3</sup> SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

<sup>4</sup> DDT : Direction Départementale des Territoires

<sup>5</sup> CG : Conseil Général

<sup>6</sup> GIRN : Gestion intégrée des Risques Naturels

Il fut donc convenu avec tous les acteurs présents d'orienter les prochaines réunions du groupe de travail sur la problématique de l'information avec aussi bien la question de la récolte de toutes les données présentes sur le territoire (mémoire des populations, témoignages, photos, etc..) que l'information à donner aux populations et acteurs du territoire.

La première action pour 2011 proposée par l'équipe technique du Pays du Grand Briançonnais et le PGRN<sup>7</sup> consistait en la réalisation de maquettes participatives, mobilisant de ce fait les populations, les élus, les socioprofessionnels et les institutions autour de la gestion de crise. Cette démarche était en parfait accord avec la problématique choisie par le groupe de travail car elle permettait de faire réfléchir les populations sur la question des risques naturels tout en s'appuyant sur des outils déjà existants comme une maquette datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Faisant suite à cette réunion, le projet « maquettes participatives » et le partenariat tripartite entre le site pilote du PGB<sup>8</sup>, le PARN<sup>9</sup> et l'Université Lyon III s'est concrétisé et une première méthodologie fut élaborée. Ces maquettes ne devaient en aucun cas être une finalité mais être un vecteur permettant d'améliorer la mémoire et la culture du risque, traiter la question de l'information et tenter de rétablir un dialogue entre les acteurs du territoire.

▪ **Seconde réunion du groupe de travail, 19 janvier 2011 (cf. : annexe 3)**

Elle s'est également tenue à Névache avec :

- Le secrétaire général de la sous-préfecture de Briançon
- Le chef du groupement nord du SDIS
- Le chef de service du SIDPC<sup>10</sup>
- Le Conseil Général (technicien et nivologue)
- L'Université de Lyon III
- Un gardien de refuge
- Un socioprofessionnel
- Des élus de Névache
- Les maires de Névache et Val-des-Près

Un grand nombre de débats se sont portés sur la prise de décision en cas d'événements, notamment concernant les déclenchements de PIDA, mais aussi de la question omniprésente de l'information et de la nécessité de la contrôler.

Il s'est avéré que la semaine participative autour de la CP3D<sup>11</sup> semblait pouvoir répondre en partie aux problématiques spécifiques du territoire révélées dans le diagnostic, et mettrait la question de la gestion intégrée des risques naturels à l'ordre du jour.

<sup>7</sup> PGRN : Pôle Grenoblois pour l'étude et la prévention des Risques Naturels. Devenu PARN le 1<sup>er</sup> janvier 2011

<sup>8</sup> PGB : Pays du Grand Briançonnais

<sup>9</sup> PARN : Pôle Alpin d'études et de recherche pour la prévention des Risques Naturels

<sup>10</sup> SIDPC : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

- **Préparation de l'action**

Les grandes lignes de répartition des tâches à accomplir en préparation de l'action baptisée « semaine participative sur la gestion des risques naturels dans la vallée de la Clarée » furent :

- ✓ Pour le PARN :
  - Financement et cadrage technique général de l'opération (arbitrage, faisabilité, lien entre les protagonistes, liens avec les acteurs externes, institutionnels et médias)
- ✓ Pour la mission GIRN<sup>12</sup> du PGB :
  - Mise en place des partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux nécessaires à la réalisation de cette action.
  - Mise en place de toute la logistique
  - Participation aux ajustements méthodologiques de la CP3D
  - Encadrement d'une stagiaire
  - Etudes conditions de faisabilité
- ✓ Pour l'équipe scientifique (Université Lyon III)
  - Développements méthodologiques et réalisation scientifique et technique du projet maquette

Le travail pour la mission GIRN du Pays a donc été multiple et a concerné :

- Les données SIG<sup>13</sup>
- Les enquêtes sur le terrain
- La communication externe et interne à la commune
- La logistique

- **Les données SIG**

Elles sont issues de la base de données SIG de la Communauté de communes du Briançonnais et sont donc le fruit d'un partenariat entre la CCB<sup>14</sup> et la mission GIRN du PGB. Les différentes couches récupérées (BD<sup>15</sup> Alti, BD Carto, BD Ortho, BD Route, Cadastre, Scan 25) ont servi de support d'information pour la réalisation des maquettes. Une partie de ces informations a été digitalisée afin de pouvoir les intégrer individuellement dans la maquette.

---

<sup>11</sup> CP3D : Cartographie Participative en 3 dimensions

<sup>12</sup> GIRN : Gestion Intégrée des Risques Naturels

<sup>13</sup> SIG : Système d'information géographique

<sup>14</sup> CCB : Communauté de communes du Briançonnais

<sup>15</sup> BD : Base de données

## ▪ **Les enquêtes de terrain**

Elles ont été réalisées à l'aide de questionnaires semi-directifs (cf. annexe 4) et se sont déroulées durant le mois d'avril 2011. Ces enquêtes avaient un double enjeu :

- Récolter le maximum d'information avant la semaine participative. De cette manière, nous pouvions avoir une idée assez précise du climat autour de la question du risque naturel au sein de la population qui n'avait jusqu'alors pas été interrogée, mais également de créer une base de données permettant d'avoir de la matière pour continuer de travailler dans la Clarée si la semaine participative était un échec.
- Faire parler de la semaine participative en donnant des prospectus aux personnes interrogées et en expliquant la démarche et l'importance d'y participer.

A l'issue de cette phase d'enquête, 52 foyers ont été interrogés, soit environ 50 % des foyers névachais.

## ▪ **La communication**

- **La communication interne à la commune pour annoncer l'action (cf. annexe 5)**

Cette communication a été très importante puisqu'elle avait pour but de faire parler de la semaine participative au sein de la commune et d'essayer d'assurer la venue de la population ce qui déterminait en grande partie la réussite de l'action.

Elle s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Un courrier explicatif envoyé par la Mairie expliquant le déroulement « semaine participative sur la gestion des risques naturels dans la vallée de la Clarée » et les différentes actions mises en place avant, et pendant la semaine (cf. annexe 5a)
- Une fiche de présentation de la semaine participative distribuée durant les entretiens (cf. annexe 5b)
- Distribution de prospectus lors des entretiens (cf. : annexe 5c)
- Affiches en A3 mises dans tous les lieux publics de la commune et les endroits de passage (arrêts de bus, local poubelles, commerçants, etc.) (cf. : annexe 5d)

- **La communication interne à la commune pendant l'action**

Afin de faire venir un maximum de personnes durant la semaine participative et notamment dans les groupes de discussion mis en place le mercredi et le jeudi dans les hameaux, des prospectus ont été donnés aux enfants lors de la journée qui leur était consacrée.

Les jours mêmes, des groupes de discussion ont été créés, du porte à porte a été fait de façon à rappeler aux habitants la manifestation.



Une exposition (cf. : annexe 6) a également été montée pour cette occasion. Ainsi, 5 affiches en AO sur du papier plumes ont été réalisées regroupant des photos d'événements et des articles de journaux :

- « Autrefois, la vallée de la Clarée » : composée de photos anciennes de la vallée
- « Crues torrentielles dans la haute vallée, mai 2008 »
- « Crues torrentielles, vallée de la Clarée et Vallée Etroite, mai 2008 »
- « La vallée de la Clarée, des chutes de blocs aux coulées de boues »
- « Crues avalancheuses de l'hiver 2008-2009 »

En parallèle de ces affiches, trois films sur les risques naturels ont été diffusés grâce au partenariat avec la CIM<sup>16</sup> :

- Les crues du Bez et du Verdarel (film de témoignages)
- Ceillac 1957 (avec commentaires)
- Ceillac 1957 (film muet)

○ **La communication externe avec les médias**

Un dossier de presse (cf. : annexe 7) a été envoyé à différents médias :

- Alpes 1 : une interview a été réalisée le lundi 16 mai 2011 en direct dans le journal de midi afin d'annoncer et d'expliquer la semaine participative et rappeler l'importance de la mobilisation des névachais dans cette démarche. Cette interview a été rediffusée durant tous les flashes info du lundi au mercredi.
- Alpes et midi : une double page a été rédigée suite à la venue d'une journaliste durant l'action.
- Le Dauphiné libéré : la page 3 de l'édition des Hautes Alpes a été consacrée à l'événement.

▪ **La logistique**

La logistique nécessaire à la réalisation de l'action concernée :

- Réserver les salles nécessaires.
- Vérifier la présence des matériels nécessaires à l'installation de maquette et aux groupes de discussion et des conditions favorables pour accueillir la population (salle chauffée, bien éclairée, etc.).
- Acheter les apéritifs prévus pour les groupes de discussion.
- Trouver un appartement pour l'équipe scientifique qui serait présente pendant toute la semaine et organiser le paiement de la Mairie au propriétaire.
- Gérer la nourriture pour toute l'équipe (paiement de la Mairie au Libre service de Roubion).
- Vérifier l'envoi par la mairie des différents courriers et courriels à la population.

---

<sup>16</sup> CIM : Cinémathèque des Images de Montagne de Gap  
Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

- **Déroulement de la semaine participative**

La semaine participative sur la gestion des risques naturels dans la vallée de la Clarée s'est déroulée du 16 au 20 mai 2011.

L'arrivée de l'équipe scientifique s'est faite le samedi 14 mai pour pouvoir préparer au mieux l'action et découvrir le territoire en amont.

- **Lundi 16 mai 2011**

Cette journée fut consacrée aux institutionnels :

- Maires de Névache et Val des Près
- Elus de Névache
- Conseil général
- Secrétaire général de la sous-préfecture
- SDIS

Cette réunion s'est déroulée sur la base de l'interactivité puisqu'il a été demandé aux personnes présentes de venir inscrire sur des tableaux, leurs propositions pour améliorer la gestion de crise. Ces tableaux (cf. : annexe 8) regroupaient les thèmes suivants :

- Quelles sont vos attentes (ndlr : *par rapport à la semaine participative*) ?
- Quelles sont les solutions envisageables pour vous ? (*en temps qu'institutionnels et décideurs, quelles sont les solutions qui peuvent être mises en place pour améliorer la gestion des risques ?*)
- Les points de gestion à améliorer ?
- Les événements passés

Il fut bien précisé au début de cette réunion que tout ce qui serait inscrit serait présenté durant les différents groupes de discussion de la population et permettant ainsi la mise en place d'un dialogue indirect entre la population, les socioprofessionnels, les élus et les institutionnels.

Le service aménagement soutenable de la DDT n'a pas pu être présent lors de cette réunion mais est venu le mardi afin de compléter lui aussi les tableaux et faire des propositions d'actions.

En parallèle de ces ateliers, une présentation de l'outil maquette a été faite aux institutionnels en réexpliquant le principe, les enjeux et en rappelant que l'outil n'était qu'un moyen de faire parler des risques, qu'il n'était en aucun cas une finalité.

## ▪ **Le mardi 17 mai 2011**

Cette journée était consacrée aux scolaires. 19 enfants de 8 à 11 ans, du CE2 au CM2 ont travaillé sur leur perception du territoire, de l'environnement et des risques naturels.

Un premier atelier intitulé « j'aime / je n'aime pas » permettant d'évaluer les contraintes et les atouts du territoire sur les enfants (cf. : annexe 9).

Un second atelier a permis de les faire travailler sur la façon de se repérer sur une photographie aérienne, puis de chercher sur le terrain ce qu'ils avaient observé sur la photo.

Enfin, le dernier atelier consistait à placer sur la maquette du quartier (Roubion / Sallé) ce qu'ils avaient remarqué sur la photographie aérienne puis vu sur le terrain. Ainsi, les enfants ont été les premiers à mettre en place la légende en choisissant les premières punaises.

## ▪ **Le mercredi 18 et jeudi 19 mai 2011**

Ces deux journées étaient consacrées aux groupes de discussion avec les populations. Le mercredi pour Ville Haute et Ville basse et le jeudi pour Roubion / Sallé et Plampinet.

La méthodologie mise en place pour ces journées était la suivante :

- Ouverture à 11h des salles accueillants les maquettes et les tableaux pour le « dialogue indirect » (salle polyvalente pour Ville Haute, salle de l'ancien four de Ville Basse, salle de la cantine pour Roubion/Sallé, salle de l'ancien four de Plampinet). Bien que les groupes de discussions n'étaient prévus qu'à partir de 18h, nous avons souhaité ouvrir les salles dès la fin de matinée de façon à ce que les personnes qui ne pouvaient être présentes en soirée puissent quand même venir voir les maquettes et les tableaux et les compléter si nécessaire.
- Porte à porte dans les hameaux afin de rappeler aux personnes l'événement, échanger avec eux sur les risques naturels et les inciter à venir le soir au groupe de discussion ou à défaut de passer voir les maquettes dans la journée/
- Les groupes de discussion : après un rapide temps où « l'animateur » du groupe de discussion (un membre de l'équipe scientifique) reparlait de la démarche, une présentation des outils mis en place était faite (maquettes et tableaux), puis nous laissions les personnes échanger autour de chacun de ces outils. L'équipe scientifique n'était là que pour écouter le ressenti des personnes et éventuellement relancer le débat.

## • **Après la semaine participative**

### ▪ **La phase de restitution**

Bien que primordiale, la « semaine participative » ne fut qu'un moyen de réactiver un processus de discussions et d'échanges autour de la question des risques naturels. Afin d'éviter les conflits inhérents à toutes confrontations directes entre les acteurs du territoire, la méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012 a été adaptée. Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

territoire, cette action a permis d'immiscer un processus de dialogue sur une problématique très épineuse. Chaque acteur du territoire, des institutionnels aux populations, a joué le jeu de la participation et a fourni des éléments pour l'amélioration de la gestion des risques naturels.

Il a donc été primordial de continuer cet échange indirect en réalisant des réunions de restitutions à chacun : le 23 juin 2011 au matin pour les institutionnels (compte rendu cf. : annexe 10), le 23 juin 2011 en soirée pour les populations, et le 7 juillet 2011 pour l'équipe municipale et un élu référent de Val des Près.

Durant ces réunions, un rapide rappel sur le déroulement de la semaine participative était fait, puis une présentation des résultats, des propositions faites par la population et des réactions qu'elle avait eu quant aux suggestions des institutionnels.

- **Le bilan de la « semaine participative »**

Cette action au sein du site test de la vallée de la Clarée fut une véritable réussite avec une participation de plus de 80 Névachais sur une population d'environ 340 habitants (environ 240 personnes de plus de 15 ans), la totalité des membres institutionnels et acteurs de la gestion des risques naturels a répondu présents aux diverses réunions, et la discussion sur cette gestion a été rétablie alors qu'elle était totalement rompue depuis de nombreuses années.

A l'issue des groupes de discussions, une dizaine de Névachais sont partants pour intégrer un groupe d'action pour la prévention des risques naturels.

- **Quelles perspectives à l'issue de la semaine participative pour le site test de la vallée de la Clarée ?**

- **Création du groupe citoyen**

Cette action s'inscrit dans la continuité du partenariat réalisé avec l'université de Lyon III et répond aux demandes directes de la population. L'enjeu est d'aider à la constitution de ce groupe citoyen de façon à ce que ce qu'il devienne autonome, travailler de concert avec la municipalité et les acteurs de la gestion de crise tout en étant sous l'autorité du maire.

Pour ce faire et faisant suite à la première réunion qui avait eu lieu le 23 juin 2011, une seconde réunion de travail a été organisée le 20 octobre 2011.

A l'issue de cette réunion où une fois encore seules deux personnes ont répondu présentes, il a été décidé d'envoyer une lettre à toutes les personnes qui s'étaient présentées volontaires à la constitution de ce groupe citoyen afin de leur rappeler d'une part que ce groupe répondait à leur demande explicite, et d'autre part les enjeux de ce groupe mais également leur laisser le choix de continuer ou non la démarche.

A ce jour, trois personnes se sont déclarées motivées pour essayer de créer ce groupe citoyen et la Mission GIRN s'est dit prête à les aider dans cette démarche s'ils le souhaitent.

- **Participer à la création d'une réunion d'information sur le Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches**

Durant la semaine participative, un grand nombre de débat tournait autour de la question des procédures PIDA. Il s'est en effet avéré que peu de personnes connaissaient réellement les rouages de ce plan.

La Mission GIRN a donc proposé d'aider les acteurs qui réalisent ces PIDA (Mairie, CG) à réaliser une réunion d'information à destination des populations afin de leur expliquer tout le déroulement de cette procédure complexe.

- **Ce qui s'est réellement mis en place pour l'année 2012**

Malgré deux réunions du groupe « initiative citoyen environnement », l'envoi à toutes les personnes qui s'étaient dites intéressées par la démarche d'un courrier (cf. : annexe 10) réexpliquant l'importance de la démarche, nous n'avons pas eu assez de retour positif nous permettant de lancer ce groupe.

Le Conseil Général était très frileux quant à la création d'une réunion d'information à destination de la population sur le déroulement et le fonctionnement d'une procédure PIDA. Nous n'avons donc pas non plus pu réaliser cette action pour le moment. En revanche, si le Conseil général se dit intéresser et motiver pour faire cette réunion, nous le soutiendront dans la démarche.

Nous avons en revanche souhaité continuer notre action en réalisant un soutien à la commune dans la réalisation de son PCS.

En effet, le PPR de la commune ayant été approuvé en début d'année 2012, et afin de répondre au souhait du maire de faire un PCS opérationnel qui tienne bien compte des spécificités du territoire, la mission GIRN du Pays s'est chargée de rédiger le cahier des charges pour la réalisation de ce PCS.

Pour cela, le partenariat entre l'université de Lyon III, le PARN et le PGB a été renouvelé.

Ainsi, durant 3 jours, une classe de Master I de Géographie Aménagement de Lyon III est venue fin mars 2012 afin de réaliser une note technique concernant la valorisation de l'approche participative sur la vulnérabilité/capacités des populations locales dans la vallée de la Clarée.

Un résumé de cette note technique a ensuite été réalisé par la mission GIRN et intégré au cahier des charges (cf. : annexe 11).

Enfin, la mission GIRN a participé au choix du bureau d'étude qui devait réaliser ce PCS.

C'est donc le CYPRES qui a été choisi pour cette réalisation.

Dès lors, la mission du Pays sera d'accompagner la mairie et le Cyprès dans la réalisation de ce document afin qu'il prenne bien en compte toutes les spécificités névachaises, aussi bien au niveau territorial (vallée Etroite, haute vallée, etc.) qu'humaines et matériels. Ces spécificités étant le fruit direct de la semaine participative et des deux ans de travail réalisé sur ce site test.

## ANNEXES

Annexe 1 : Diagrammes radars réalisés dans le diagnostic et leur grille de lecture

Annexe 1a : Diagramme radar sur la culture du risque

Annexe 1b : Diagramme radar sur l'information aux différentes populations

Annexe 1c : Diagramme radar sur la gestion de la fermeture de la route en cas de déclenchement de PIDA

Annexe 1d : Diagramme radar les réactions et réactivités de la population et des acteurs du territoire

Annexe 1e : Diagramme radar sur l'état d'avancement des procédures

Annexe 1f : Diagramme radar final

Annexe 1g : Grille de lecture des diagrammes radars

Annexe 2 : CR réunion groupe de travail du 26-11-10

Annexe 3 : CR réunion groupe de travail du 19-01-11

Annexe 4 : Questionnaire réalisé en amont de la semaine participative

Annexe 5 : La communication interne à la commune avant le début de la semaine participative

Annexe 5a : Courrier explicatif envoyé par la commune par courriel à la population

Annexe 5b : Fiche de présentation donnée lors des entretiens en complément des prospectus

Annexe 5c : Prospectus donné lors des entretiens

Annexe 5d : Affiche mise dans toute la commune

Annexe 6 : Exposition réalisée durant la semaine participative sur les événements naturels passés

Annexe 7 : communiqué de presse annonçant la semaine participative

Annexe 8 : Tableaux remplis durant la semaine participative par les institutionnels, puis la population

Annexe 8a : tableau des attentes des institutionnels vis-à-vis de la semaine participative

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

Annexe 8b : tableau des solutions envisageables pour les institutionnels

Annexe 8c : Les points de gestion à améliorer

Annexe 8d : Les événements passés

Annexe 9 : « J'aime / je n'aime pas » avec les enfants

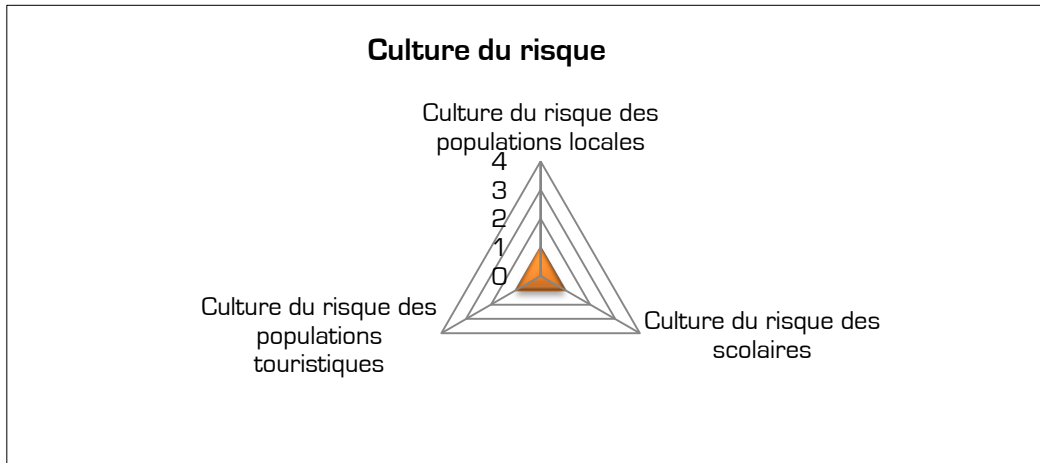
Annexe 10 : Compte rendu de la réunion de restitution aux institutionnels

Annexe 11 : Courrier de rappel envoyé à la population qui s'était dite intéressée pour la création du groupe « initiative citoyen environnement »

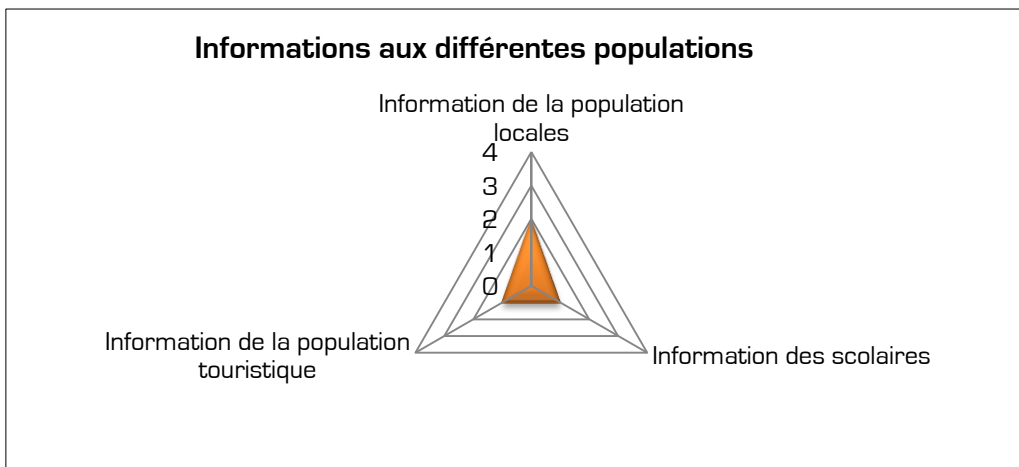
Annexe 12 : Cahier des charges pour la réalisation du PCS de la commune de Névache

**Annexe 1** : Diagramme radar final

**Annexe 1a** : Diagramme radar sur la culture du risque

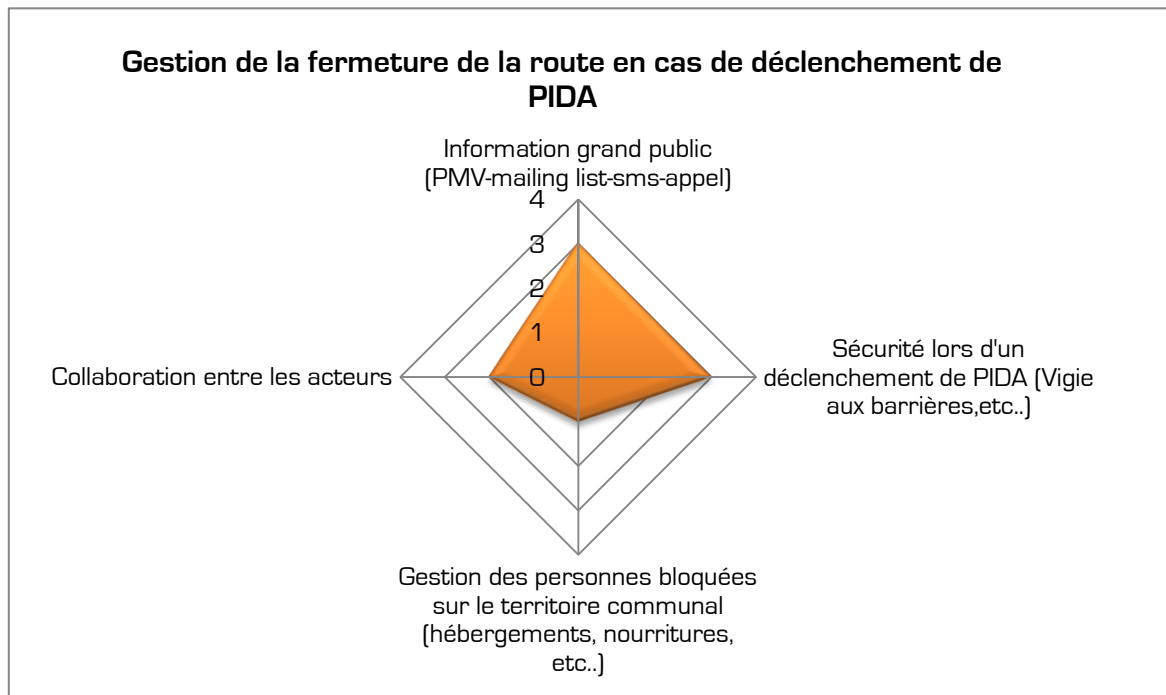


**Annexe 1b** : Diagramme radar sur l'information aux différentes populations

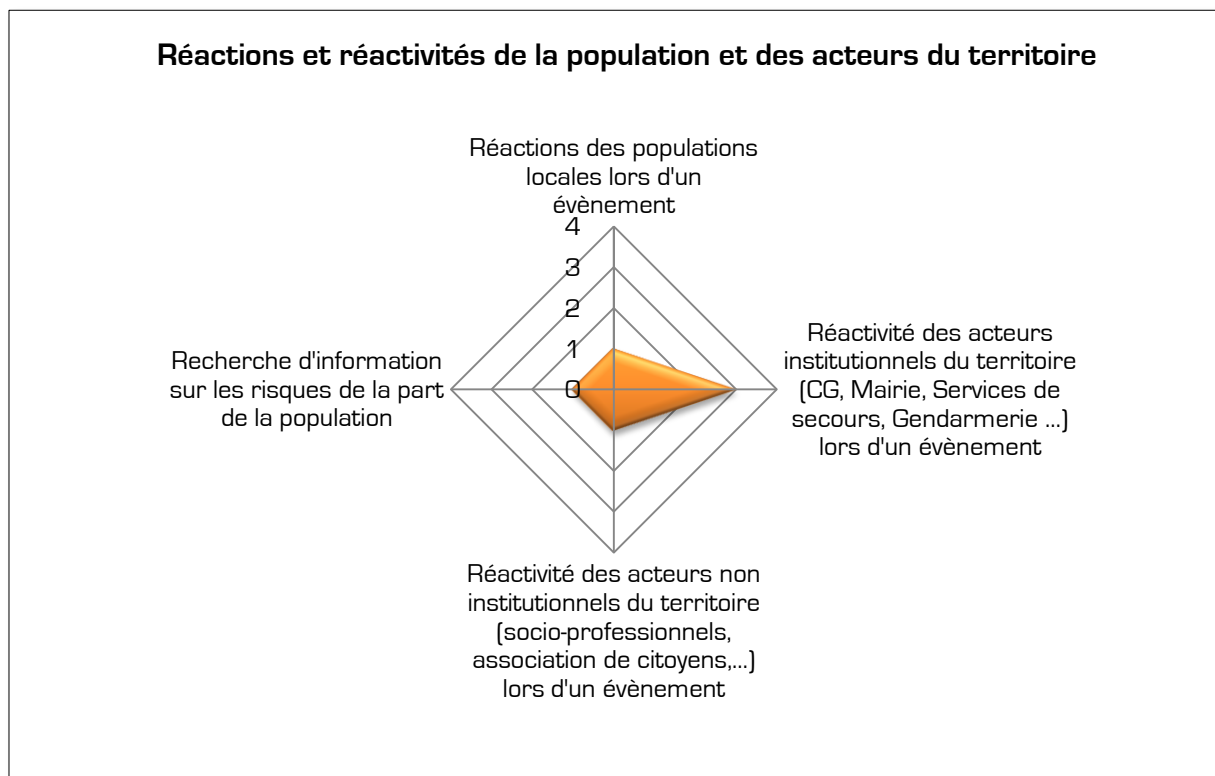




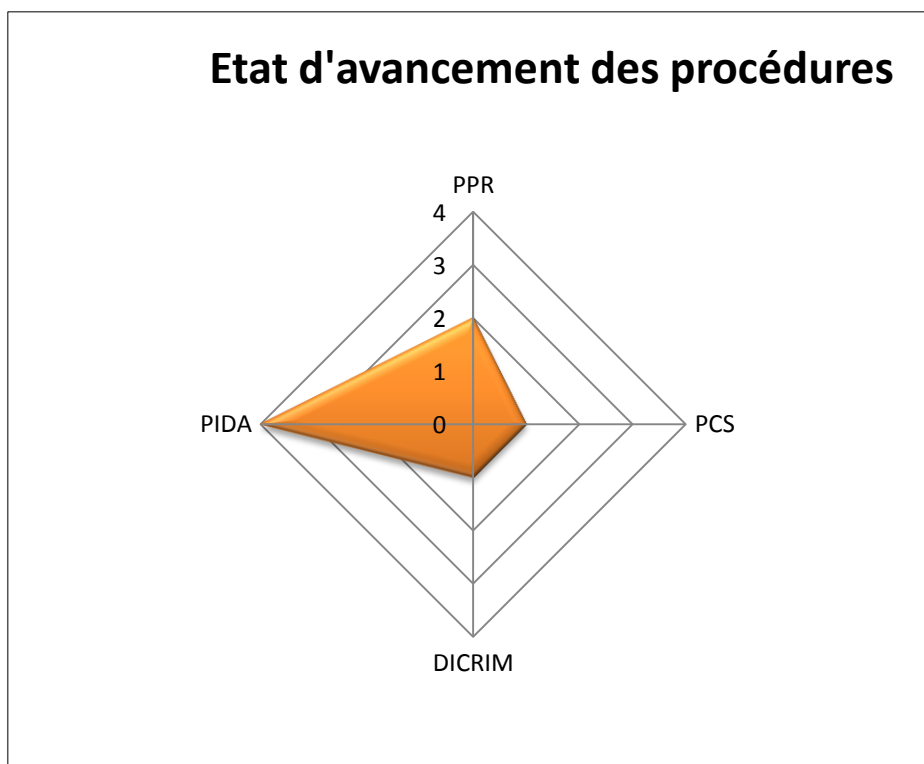
Annexe 1c : Diagramme radar sur la gestion de la fermeture de la route en cas de déclenchement de PIDA



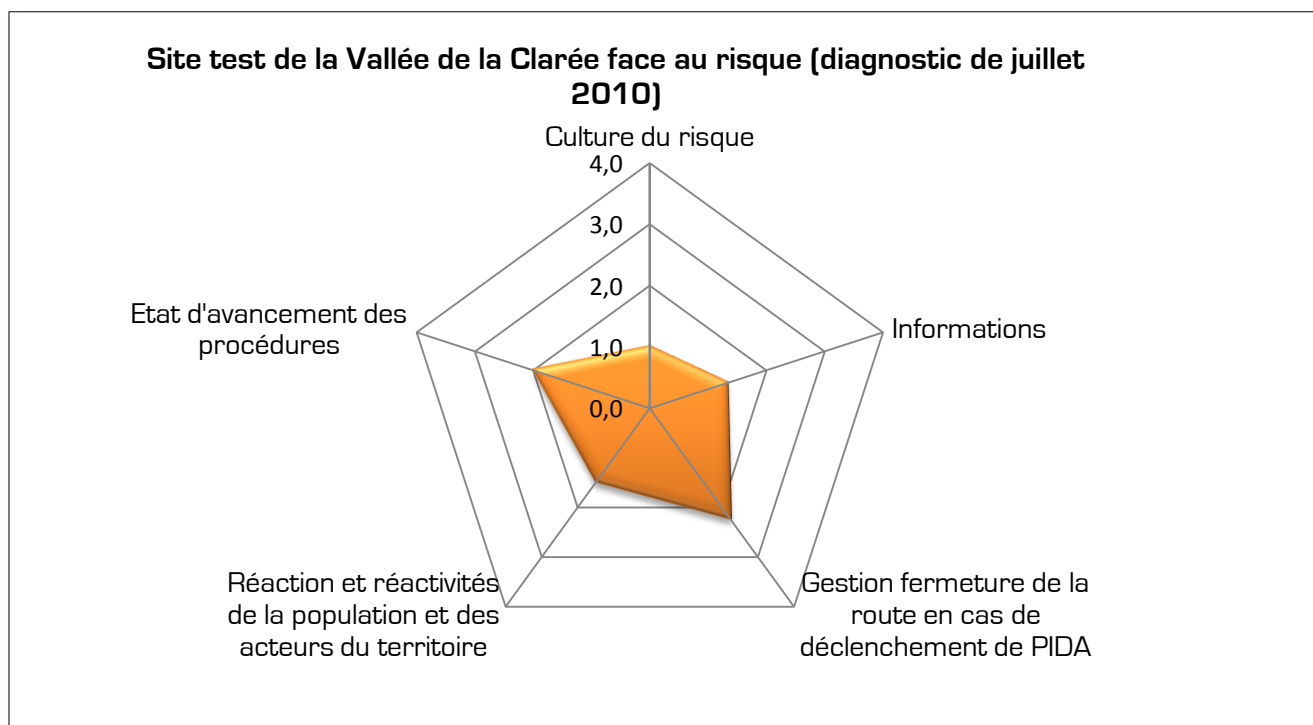
Annexe 1d : Diagramme radar les réactions et réactivités de la population et des acteurs du territoire



Annexe 1e : Diagramme radar sur l'état d'avancement des procédures



Annexe 1f : Diagramme radar final



**GRILLE DE LECTURE DIAGRAMME RADAR DE JUILLET 2010**  
**Vallée de la Clarée**

## Informations des populations

### Information des populations locales

0 : Inexistante

1 : Quelques informations pour une partie de la population (par exemple, des personnes impactées lors d'un événement cherchant des compléments d'informations)

2 : Informations de la population diffuse et non ciblée, notamment par affichage

3 : Information de la population et mise en place d'actions d'informations ciblées

4 : Information de la population et mise en place d'action visant à augmenter le niveau de connaissance de celle-ci

### Information des scolaires

0 : Nombre d'heures de cours sur les risques naturels prévues dans le programme national

1 : Plus d'heures de cours sur les risques naturels que prévues dans le programme national

2 : Mise en place d'un travail plus spécifique sur les risques naturels en classe dispensés par l'enseignant

3 : Mise en place d'un travail spécifiques aux risques naturels avec restitution (par exemple, poster présenté lors de la fête de l'école...), + sortie terrain

4 : Mise en place d'ateliers et intervention de professionnels du risques naturels (restitution+sortie terrain) avec en plus une information par la suite de toute la population

### Informations des populations touristiques

0 : Inexistante

1 : Quelques informations pour les touristes logeant dans un établissement concerner par un plan (ex : campeurs dans les campings possédant un CPS)

2 : Informations des touristes dans tous les établissements

3 : Information des touristes et mise en place d'action d'informations ciblées

4 : Information des touristes et mise en place d'action visant à augmenter leur niveau de connaissance

## Culture du risque

### Population locales

0 : Inexistante

1 : Quelques notions

2 : Début d'échange dans le but de capitaliser les expériences

3 : moments d'échanges et émergences d'action afin de préserver une culture du risque

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012

Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

4 : Mise en place d'action d'après les expériences des habitants et mise en place d'une volonté de préservation de la culture du risque

### **Scolaires**

0 : Inexistante

1 : Quelques notions

2 : Début d'échange dans le but de capitaliser les expériences

3 : moments d'échanges et émergences d'action afin de préserver une culture du risque

4 : Mise en place d'action d'après les expériences des habitants et mise en place d'une volonté de préservation de la culture du risque

### **Population touristique**

0 : Inexistante

1 : Quelques notions

2 : Début d'échange dans le but de capitaliser les expériences

3 : moments d'échanges et émergences d'action afin de préserver une culture du risque

4 : Mise en place d'action d'après les expériences des habitants et mise en place d'une volonté de préservation de la culture du risque

## **Gestion fermeture de la route en cas de déclenchement de PIDA**

### **Information grand public (PMV-mailing list-sms-appel)**

0 : Inexistant

1 : Existant mais non fonctionnel

2 : Existant mais désorganisé

3 : Existant, opérationnel, peut être amélioré

4 : Existant et totalement fonctionnel

### **Sécurité lors d'un déclenchement de PIDA (Vigies aux barrières, etc...)**

0 : Inexistant

1 : Existant mais non fonctionnel

2 : Existant mais désorganisé

3 : Existant, opérationnel, peut être amélioré

4 : Existant et totalement fonctionnel

### **Gestion des personnes bloquées sur le territoire communal (hébergement, nourritures, etc.)**

0 : Inexistant

1 : Existant mais non fonctionnel

2 : Existant mais désorganisé

3 : Existant, opérationnel, peut être amélioré

4 : Existant et totalement fonctionnel

### **Collaboration entre les acteurs**

0 : Inexistant

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012

Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

- 1 : Existant mais non fonctionnel
- 2 : Existant mais désorganisé
- 3 : Existant, opérationnel, peut être amélioré
- 4 : Existant et totalement fonctionnel

## Réaction et réactivités de la population et des acteurs du territoire

### Réactions des populations locales lors d'un événement

- 0 : Pas de réaction de la population face au risque
- 1 : Réactions non appropriées face à un type de risque
- 2 : Réactions de la population globalement appropriées mais très individualistes
- 3 : Réactions de la population globalement appropriées et premières émergences d'une notion d'entraide
- 4 : Réactions de la population globalement appropriées et entraide entre les personnes touchées

### Réactivité des acteurs institutionnels du territoire (CG, Mairie, Services de secours, Gendarmerie ...) lors d'un évènement

- 0 : Absence de réaction de tous les acteurs du territoire
- 1 : Réactions tardives et non appropriées des acteurs du territoire
- 2 : Réactions rapides et appropriées des acteurs du territoire, mais absences de concertations entre eux
- 3 : Réactions rapides, appropriées et certaines phases en concertation entre les acteurs du territoire
- 4 : Réactions rapides, appropriées et en concertation entre les acteurs du territoire

### Réactivité des acteurs non institutionnels du territoire (socioprofessionnels, association de citoyens,...) lors d'un évènement

- 0 : Absence de réaction de tous les acteurs du territoire
- 1 : Réactions tardives et non appropriées des acteurs du territoire
- 2 : Réactions rapides et appropriées des acteurs du territoire, mais absences de concertations entre eux
- 3 : Réactions rapides, appropriées et certaines phases en concertation entre les acteurs du territoire
- 4 : Réactions rapides, appropriées et en concertation entre les acteurs du territoire

### Recherche d'information sur les risques de la part de la population

- 0 : Désintéressement des populations en matière de risques
- 1 : Recherche d'information d'une partie de la population
- 2 : Recherche d'information de la majorité de la population sur les risques
- 3 : Recherche d'information. Certaines personnes demandent des compléments d'informations et de formations aux institutions
- 4 : Population demandeuse et impliquée dans l'information et la formation sur les risques

## Etat d'avancement des procédures

### **PPR**

- 0 : Pas de prescription
- 1 : Prescrit
- 2 : Phases d'élaboration
- 3 : Approuvé
- 4 : Mis en œuvre

### **PCS**

- 0 : Pas de prescription
- 1 : Prescrit
- 2 : Phases d'élaboration
- 3 : Approuvé
- 4 : Mis en œuvre

### **DICRIM**

- 0 : Pas de prescription
- 1 : Prescrit
- 2 : Phases d'élaboration
- 3 : Approuvé
- 4 : Mis en œuvre

### **PIDA**

- 0 : Pas de prescription
- 1 : Prescrit
- 2 : Phases d'élaboration
- 3 : Approuvé
- 4 : Mis en œuvre

**Annexe 2 : Compte rendu de la première réunion du groupe de travail du 26 novembre 2010**

**Compte Rendu de la première réunion du groupe de travail de la Vallée de la Clarée.  
26 Novembre 2010 – Névache**

Présent : Maurice ALLONETTO (Mairie Névache) Gilles ASTIER (RTM), Jacques BORDET (Mairie Névache), Christophe BRUNEAU (CG 05 ATAN), Amandine CREVOLIN (PGB), Claude DEVALLE (Gardien de refuge), Pierre-Yves LECORDIX (DDT 05), Patrice LEHOULLIER (SDIS 05), Régis PHILIP (CG 05), Georges POUCHOT (Mairie Névache), Eric PUISSANT (Gardien de Refuge), Jean-Gabriel RAVARY (Gardien de Refuge), René SIESTRUNCK (Mairie de Val des Près).

Excusés : Didier BAUDOUX (Socioprofessionnel), Vincent BOUDIERES (PGRN), Philippe BOUVET (RTM), Pierre COLLIER (SDIS 05), Gérard FROMM (Conseiller Général), Gendarmerie, Luc PASCAL (Nivologue), Nicolas SANSONNE (Directeur du Centre de Vacances de Vitrolles), Pauline TEXIER (Université de Lyon)

---

**1. Le Pays du Grand Briançonnais en temps que site pilote de gestion intégrée des risques naturels.**

Le Pays du Grand Briançonnais, association des 4 communautés de communes du nord du département des Hautes Alpes (Briançonnais, Pays des Ecrins, Guillestroire et Queyras), fait partie intégrante depuis début 2010 de l'opération « Site Pilote de Gestion Intégrée des Risques dans les Alpes », financée dans le cadre de la CIMA-POIA. Le soutien méthodologique de ce projet à l'échelle du massif alpin avec la participation de l'Europe et des régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur, est soutenu sur l'aspect méthodologique apporté par le Pôle Grenoblois d'étude et de recherche pour la prévention des Risques Naturels (PGRN).

Cette opération a pour objectifs le décloisement des acteurs et des territoires, la mise en place d'une gestion des risques naturels de type « bottom-up », la mutualisation au sein d'un réseau à l'échelle du massif, de solutions novatrices issues d'un volontariat local. Ce projet peut potentiellement soutenir un grand nombre d'actions innovantes mais il n'a pas vocation à financer des ouvrages de protection ni à établir des contre zonages PPR.

On entend par gestion de type « bottom-up » une gestion partant des problématiques propres aux zones d'études et avec des solutions apportées par les acteurs de ce même territoire.

La première année du projet a consisté en la réalisation d'un diagnostic approfondi sur l'ensemble du territoire, concernant aussi bien les données générales propres aux

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

communes (intercommunalités, zonages environnementaux, démographie, économie, projets d'aménagements, etc..) que celles en rapport directes avec les risques naturels (basées sur les sources telles prim.net ou le DDRM).

De cette première partie du diagnostic a découlé l'identification de 3 sites tests, véritables micro laboratoires pour un nouveau type de gestion des risques naturels.

La vallée de la Clarée a été identifiée comme telle au vue des aléas présents, notamment les crues torrentielles et les avalanches, mais également la vulnérabilité de ce territoire. De plus, les évènements qui se sont produits en 2008 confirme la légitimité de ce territoire a être un site test pour une gestion intégrée des risques naturels.

## **2. Les orientations qui ont été prises pour la suite de ce groupe de travail.**

Après de nombreux échanges où les socioprofessionnels ont exprimé leur exaspération quant à la prévention des risques et la gestion de crise actuellement en place sur le territoire, mais également leur souhait de voir se construire des ouvrages de protections dans les secteurs à risques, il est rappelé que la mission n'a pas pour vocation la construction d'ouvrages, mais également que la politique actuelle n'est globalement pas dans cette mouvance. Les membres du CG expliquent qu'il n'y a pas d'autres projets pour le moment que le PIDA actuellement en place sur le territoire.

Il est donc convenu avec tous les acteurs présents, d'orienter les prochaines réunions du groupe de travail sur la problématique de l'information. C'est donc aussi bien la question de la récolte de l'information présente sur le territoire (données, mémoire des populations, photos, etc..) que l'information à donner aux populations et acteurs du territoire que travaillerons qui seront traitées lors des prochaines séances les membres du groupe de travail du site test de la Vallée de la Clarée.

La première action pour 2011 proposée par l'équipe technique du Pays du Grand Briançonnais consiste en la réalisation d'une maquette participative, mobilisant de ce fait les populations, les élus, les socioprofessionnels, les institutions, etc. Cette démarche est en parfait accord avec la problématique choisi par le groupe de travail car elle permettra de faire réfléchir les populations sur la question du risque. De plus, elle pourra s'appuyer sur la maquette déjà existante sur Névache.



### **Annexe 3 : Compte rendu de la seconde réunion du groupe de travail du 19 janvier 2011**

#### **Compte Rendu de la première réunion du groupe de travail de la Vallée de la Clarée. 19 janvier 2011 – Névache**

Présent : Rémi ALBERTI (Sous-préfecture), Vincent BOUDIERES (PARN), Gilles CHARANSOL (CIM), Pierre COLLIER (SDIS 05), Denis CŒUR (Acthys.Diffusion), Amandine CREVOLIN (PGB), Jean Yves DAO (SIDPC), Claude DEVALLE (Gardien de refuge), Norbert GEFFROY (PGB), Simon GROROD (Université de Lyon), Julie NEYROUD (Université de Lyon), Riccardo NOVO (Gardien de Refuge), Luc PASCAL (CG05), Régis PHILIP (CG 05), Georges POUCHOT (Mairie Névache), Nicola SANSONNE (Socioprofessionnel), René SIESTRUNCK (Mairie de Val des Près), Pauline TEXIER (Université de Lyon),

Excusés : Christophe BRUNEAU (CG 05), Gérard FROMM (Conseiller Général), Philippe BOUVET (RTM), Imed BENTALEB (Sous-préfecture), Eric PUISSANT (Gardien de refuge), Jacques DEME (Mairie de Névache)

---

Début de la réunion : 10h15

Après une introduction de Georges POUCHOT, maire de Névache, citant les personnes excusées, Vincent BOUDIÈRES, chef de projet au Pôle Alpin de recherches et d'études pour la prévention des Risques Naturels (PARN), rappelle ce qu'est l'opération « Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels dans les Alpes », dit GIRN, et présente les personnes extérieures, notamment l'université de Lyon : Pauline TEXIER, Julie NEYROUD et Simon GROROD qui vont seront présents durant la semaine participative et contribuer l'élaboration de la maquette.

Il est rappelé que la problématique choisit par le groupe de travail lors de la première réunion du 26 novembre 2011 avait été la question de l'information. C'est donc sur cette thématique qu'est ouvert le débat. Un certains nombres d'acteurs ont fait état de ce qui existe sur le territoire en terme d'information et de communication (communes, préfecture, refuges) et des éventuelles marges de progrès à envisager.

La suite des échanges peuvent être entre les différents membres peuvent être classés suivant deux axes :

- La prise de décisions : il existe une importante marge de progrès afin qu'elle soit mieux acceptée de tous. De plus, cet axe sous entend beaucoup de chose puisque dans chaque crise il y a de nombreuses décisions.
- Culture et mémoire du risque : c'est sur ce point que la semaine participative avec la création de la maquette permettra de faire travailler les populations et les acteurs du territoire ensemble sur la problématique des risques naturels impactant leurs territoires.

## Synthèse des échanges concernant la prise de décisions

Les échanges ont beaucoup tourné autour du PIDA et de la décision de fermeture de la route. Il est rappelé que cette décision est le fruit de discussions entre les maires des communes concernées et le Conseil Général 05, tout cela avec l'appui d'un expert nivologue. Les données sur l'état du manteau neigeux et les conditions météorologiques sont quant à elles fournies par d'autres acteurs (les stations de Montgenèvre et Serre Chevalier pour les conditions de neige et Météo France). A cela vient s'ajouter les contraintes liées à un déclenchement par hélico entre autre la disponibilité de l'appareil et les conditions météorologiques.

Cette décision ne peut être que pluri acteurs et le fruit d'une réflexion collective et impartiale de façon à prendre une décision la plus acceptable possible pour tous. L'exemple a été donné d'une pratique Norvégienne : en cas de risque d'avalanche trop élevé, la décision est prise de mettre tout le monde dans des Bunkers et d'attendre une stabilisation du manteau. Peu importe que le phénomène ait eu lieu ou non, il n'y a pas de remise en question de la décision. L'important là c'est le processus qui a mené à cette prise de décision et son acceptation par la population.

Concernant la transmission de l'information, il paraît clair qu'elle peut être améliorée. Certaines pistes sont évoquées, notamment l'envoi de SMS aux habitants de Névache avant la fermeture de la route pour un déclenchement. Cette solution ne peut cependant pas satisfaisante pour prévenir tous les types de populations fréquentant Névache. Que faire des populations touristiques ? Et des personnes qui doivent arriver ou repartir de la vallée durant ces périodes de fermeture qui ont une durée variable et tout à fait approximative ? Il a été évoqué la possibilité peu onéreuse de se doter d'un EMA (Ensemble Mobile d'Alerte) composé d'un haut parleur installé sur un véhicule.

En plus de cette question de la divulgation, c'est celle de la maîtrise de l'information qui est évoquée. Partant des constatations suite à la crise avalancheuse de 2008, il apparaît important de communiquer sur des faits vérifiés, épurée, datés et hiérarchisés afin d'éviter les erreurs pouvant entraîner des comportements inadaptés à la situation.

La question du Plan Communal de Sauvegarde a également été abordée puisque Névache n'a pas encore réalisé à contrario de Val des Près (PCS achevé en décembre 2010). Il est souligné qu'il n'est pas nécessaire d'attendre l'approbation du PPR pour se munir d'un PCS. Communiquer en amont de la création de ce plan et avoir une réflexion médiane sur la question de la transmission de l'information peut être envisagé et être insérer par la suite dans le PCS.

Enfin, les échanges ont mené à s'interroger sur des questions très opérationnelles en cas de crise et particulièrement sur les réseaux de communications (radios, téléphonie, couverture de la modulation de fréquence...). Bien que ces échanges aient été riches, ces

questions sont peut être encore un peut trop en amont quant à l'avancement des réflexions sur la manière de communiquer sur les risques naturels sur ce territoire test.

### **Synthèse des échanges concernant la culture et la mémoire du risque**

Une partie des débats se sont portées sur la question de l'amélioration de la culture et de la mémoire du risque.

Il existe un important savoir en local et le synthétiser permettrait non seulement d'améliorer les connaissances de chacun, mais également de faire échanger tous les acteurs du territoire (populations, institutions, collectivités locales, etc.) autour de cette question délicate des risques naturels, tout cela dans le but d'améliorer la compréhension collective quant aux décisions prises en périodes de crise.

Pour cela, la semaine participative autour de la réalisation de la maquette semble être une des solutions les plus appropriés. En effet, cette première action sur le site test de la vallée de la Clarée, a pour ambition de réunir tous les acteurs du territoire autour de la question des risques naturels, aussi bien du point de vue de leur vulnérabilité face aux phénomènes que de l'aléa.

Enfin, il a été question de la pertinence de l'outil « maquette participative » comme révélateur. Il est précisé que la maquette n'est pas en elle-même une finalité, mais un outil afin réunir tous les acteurs du territoire autour de la problématique des risques naturels et dans un contexte hors crise, sans stress ni décision à prendre.

Enfin, ce sont des questions quant au devenir des résultats obtenus aux termes de cette semaine participative et notamment de la maquette qui se sont posés. Qui sera le gestionnaire et le propriétaire de cet outil ? Comment faire pour mettre en place un suivi et mettre à jour les données récoltées ?

De plus, la maquette participative va permettre de révéler beaucoup d'information grâce à la participation de la population et les échanges entre tous les acteurs du territoire.

Concernant Névache qui n'est pas dotée de PCS, ce travail viendra compléter l'information existante et pourra être par la suite intégrer au futur PCS. En revanche, pour Val des Prés qui a réalisé dernièrement ce document, comment cette information sera prise en compte en cas de crise ? En effet, le PCS n'aura probablement pas pris en compte certaines données qui seront révélées durant les phases d'enquêtes et de réalisation de la maquette. Comment ces nouvelles données seront-elles intégrées dans le PCS ?

| Fin de la réunion : 12 h 00

## Annexe 4 : Questionnaire réalisé en amont de la semaine participative

### Opération "sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes"

Du 17 Mai 2011 au 20 Mai 2011 - Pays du Grand Briançonnais

Bonjour,

Nous travaillons dans le cadre du projet "sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes.

Une semaine participative sera organisée à Névache du 17 au 20 Mai.

Afin d'assurer l'efficacité de ce projet, il est important que nous votre avis sur la gestion du risque. Pourriez-vous m'accorder une dizaine de minutes pour répondre à quelques questions? Toutes les données recueillies resteront confidentielles.

Merci de votre collaboration.

#### Votre situation personnelle

1. Date de l'interview

2. Heure de l'interview

3. Nom du hameau

4. Numéro de la Maison

5. Lettre du foyer

6. Etes-vous ?

1. Un homme  2. Une femme

7. Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

1. Moins de 20 ans  2. De 20 à 40 ans  
 3. De 40 à 60 ans  4. De 60 à 80 ans  
 5. Plus de 80 ans

8. Où habitez-vous ?

1. Appartement  2. Maison individuelle  
 3. Saisonnier  4. Permanent

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

9. Quelle est votre profession?

Précisez sa localisation

10. Quelle est votre situation matrimoniale ?

1. Célibataire  2. Marié(e)  3. Concubinage  
 4. Veuf(ve)  5. Divorcé(e)  6. Séparé(e)

11. Nombre de personnes vivant au foyer

Précisez l'âge des personnes

12. Avez-vous des enfants?

1. Oui  2. Non

13. Si 'Oui', précisez combien? et quel âge?

## Votre vécu du risque

14. Avez-vous vécu les événements de 2008?

1. Oui  2. Non

15. Avez-vous vécu d'autres événements?

1. Oui  2. Non

16. Si 'Oui', précisez quel type et quand?

17. Avez-vous été bloqués hors de la commune en 2008?

1. Oui  2. Non

18. Si 'Oui', précisez qu'avez-vous fait?

19. Vos enfants ont-ils déjà été bloqués hors de la commune?

1. Oui  2. Non

20. Si 'Oui', précisez ont-ils des consignes, lesquelles?

21. Avez-vous bien été informés des déclenchements?

1. Oui  2. Non

22. Si 'Non', précisez pourquoi?, quelle(s) solution(s) alternative(s)?, si 'Oui' précisez comment?:

23. Avez-vous manqué de :

1. denrées  2. soins

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

24. Si 'soins', précisez

25. Vous êtes vous senti encadrés dans la gestion de l'évènement?

1. Oui  2. Non

26. Précisez pourquoi? :

27. Vous sentez-vous vulnérables face aux risques?

1. Oui  2. Non

28. Précisez pourquoi? :

29. Y'a t'il dans votre foyer une ou des personnes ayant besoin de'une attention particulière?

1. Oui  2. Non

30. Si 'Oui', précisez pourquoi? combien? :

## Votre perception du risque

31. Pensez-vous qu'il faut améliorer la gestion de crises?

1. Oui  2. Non

32. Précisez pourquoi?

33. Comment pensez-vous pouvoir améliorer la gestion de crise?

4. Êtes-vous prêt à vous investir pour améliorer cette gestion?

1. Oui  2. Non

35. Si 'Non', précisez pourquoi?, si 'Oui' précisez avant?, pendant?, après?

36. Prévoyez-vous un stockage de denrées?

1. Oui  2. Non

37. Si 'Oui', précisez pour combien de jours?, quel(s) type(s)?

38. Pensez-vous que le projet peut-être utile?

1. Oui  2. Non

39. Précisez pourquoi?

40. Êtes-vous en possession de documents concernant les événements?

1. Oui  2. Non

*Photos, Presse...*

41. Si 'Oui', pourriez-vous nous les transmettre

1. Oui  2. Non

42. Pensez-vous être présent à la semaine participative?

1. Oui  2. Non

## Déroulement du questionnaire

43. Par qui était accompagné le répondant?

1. Personne  2. Le conjoint  3. Les enfants  
 4. Ami(s)

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

44. Quel a été le comportement du répondant?

1. Très coopératif  2. Moyennement coopératif  
 3. Peu coopératif

45. Comment paraissent les réponses du répondant?

1. Sûres  2. Plutôt sûres  3. Peu fiables  
 4. Très peu fiables

**Annexe 5 :** La communication interne à la commune avant le début de la semaine participative

Annexe 5a : Courrier explicatif envoyé par la commune par courriel à la population

### **Le site pilote du Pays du grand Briançonnais**



Le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras est l'association des 4 communautés de communes du nord du département (Briançonnais, Pays des Ecrins, Guillestrois, Queyras).

Le Pays fait partie intégrante depuis mars 2010 de l'opération interrégionale « Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels dans les Alpes ». Cette opération, financée par les Régions Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et l'Europe a pour but d'innover et d'expérimenter de nouvelles pratiques de gestion plus adaptées aux problématiques des territoires,

Afin de travailler en parfaite adéquation avec les besoins locaux, 3 sites tests ont été identifiés, dont l'un d'eux est la Vallée de la Clarée avec Névache et Val des Prés. Appréhendés comme de véritables territoires d'innovation, durant l'année 2010 ces sites tests ont fait l'objet d'un diagnostic précis qui a conduit à mettre en relief leurs forces et leurs faiblesses face aux risques naturels. Ce travail a abouti sur une série de propositions d'actions pour l'année 2011.

Pour la Vallée de la Clarée suite à l'isolement hivernale de la vallée en 2008, 2 axes de travail semblent se sont dégagés ; d'une part améliorer la connaissance de la vulnérabilité des habitants, et d'autre part conforter la culture du risque locale.

En Mai prochain, dans cette optique, une semaine sera consacrée aux échanges et à un travail collaboratif et participatif sur ces questions.

Ce projet est entièrement dédié aux habitants de la vallée de la Clarée et de Névache en particulier. Lors de cette semaine participative, différentes maquettes de vulnérabilité et du territoire en 2 et 3 dimensions seront réalisées par la population locale avec l'équipe scientifique et technique dédiée à ce projet. .

### **Gestion Intégrée des Risques Naturels**

Ce projet novateur place la commune et les Névachais au cœur de la recherche de solutions spécifiques et adaptées aux problématiques liées aux risques naturels du territoire valléen.

Porteur de la mémoire de vie de plusieurs générations ou nouveaux venus, chacun a une approche ou un vécu à exprimer par rapport aux risques, et chacun peut être porteur de propositions pour améliorer la sauvegarde de tous.

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

La démarche entreprise par le Pays du Grand Briançonnais doit favoriser nous un travail commun sur notre vulnérabilité face aux risques, mais également de mieux comprendre la démarche et les décisions qui sont prises lors de gestion de crise.

En nous réunissant en dehors d'un épisode de crise engendré par les risques naturels; cette opération nous offre la possibilité d'échanger nos points de vue sur comment agir pour que nous soyons moins fragile lors d'événements naturels

Pour une fois, chaque Névachais pourra travailler sur sa propre vulnérabilité, mais également échanger son point de vue en discutant avec ses concitoyens mais également avec les acteurs de la gestion de crise.

Pour que ce projet ambitieux soit une réussite et apporte une réelle plus value pour la Vallée, il est primordiale que chacun de nous prenne part à cette opération et que les connaissances et les engagements individuels soient capitalisés à une échelle collective.

### **Déroulement de la semaine participative**

Durant le mois d'Avril, afin de préparer au mieux cet événement, des enquêtes seront réalisées auprès de beaucoup d'entre nous. Les informations recueillies seront anonymes et auront pour dessein d'enrichir nos connaissances et d'apporter une aide précieuse aux services de secours lors d'évènements.

Cette phase se déroulera à travers des rencontres avec les premiers membres de l'équipe qui sera en charge de la réalisation de la maquette.

Au cours de la semaine participative qui se déroulera du 16 au 21 Mai prochain, une journée sera consacrée à chacun des hameaux de Ville Haute, de Ville Basse, de Roubion et de Plampinet.

En journée ou en soirée, l'équipe chargée de la réalisation de la maquette proposera des réunions, toujours par hameaux, afin de travailler au plus près des attentes et afin que les échanges soient les plus riches possibles.

Enfin, un temps de restitution et de discussion avec les acteurs publics (Commune, Services de secours,...) sera organisé le vendredi 20 Mai pour clôturer cette expérience inédite.

**Calendrier concernant chacun des hameaux afin que vous puissiez dès à présents réserver quelques heures pour enrichir cette démarche:**

- Mardi 17 mai : animations et discussions collectives
- Mercredi 18 mai : Ville Haute et Ville Basse
- Jeudi 19 mai : Roubion et Plampinet
- Vendredi 20 mai : Restitution et échanges



## *Semaine participative et création de maquettes sur les risques naturels en vallée de la Clarée*

**Opération "sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes"**

**Prévention**

**Gestion de crise**

**Retour d'expérience**

Grand Briançonnais  
Pays du  
des Alpes du Centre

Europe  
s'engage  
le Haut-Alpin

Ce projet a été cofinancé par  
l'État (surplément de  
Fonds européen de  
développement régional (FEDER))

Ministère de l'Énergie, du Développement Durable  
et de l'Aménagement du Territoire

**Datar**

Rhône-Alpes  
Région

Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pôle Alpin d'Études et de Recherche  
pour la Prévention des Risques Naturels

*Quel est donc ce projet innovant sur votre territoire?*

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération « sites pilotes de gestion intégrée\* des risques naturels dans les Alpes », à laquelle le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras (PGBEQ\*) participe. Cette opération interrégionale, à l'échelle du massif alpin, est financée par l'Europe et les deux régions alpines (Rhône Alpes et Provence Alpes Côtas d'Azur).

La coordination scientifique et technique est assurée par le **Pôle Alpin d'études et de recherche pour la prévention des Risques Naturels (PARN\*\*)**. Cette opération pluriannuelle se déploie sur différents territoires de l'arc alpin qui ont fait le choix de l'innovation, en expérimentant de nouvelles pratiques de gestion intégrée des risques naturels, en **partenariat** avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le domaine des risques (Etats, départements, communes, sociétés civiles, services de secours ...).

Ce projet de **semaine participative** aboutissant à la réalisation **4 de maquettes participatives** témoigne d'une réflexion sur le territoire de la vallée de la Clarée et poursuit un **double objectif culturel et opérationnel**. En effet, à travers cette semaine participative et la réalisation de ces maquettes, l'occasion est donnée aux **habitants**, et à l'ensemble des acteurs en charge des risques et de la sauvegarde des populations, **de s'inscrire et de s'investir collectivement** dans une démarche **d'appropriation matérielle et culturelle du risque**. Par ailleurs et dans un second temps, ces mêmes maquettes feront l'objet d'une **transcription cartographique**, pour appréhender plus précisément et plus efficacement la sauvegarde des populations.

**Organisation et logistique** : Commune de Névache et le Pays du Grand Briançonnais

**Partenariat scientifique et expertise technique** : Universités de Lyon (FR) et d'Auckland (NZ)

**Coordination scientifique** : Pôle Alpin d'études et de recherche pour la prévention des Risques Naturels (PARN)

**Financements** : Région PACA, Europe (FEDER)

La gestion intégrée des risques naturels (GIRN) nécessite une vision globale de la problématique d'un territoire et pose inévitablement un certain nombre de difficultés de conception et de mise en œuvre concrète des actions, pour assurer une véritable articulation intégrée de l'ensemble.

L'expérimentation sur sites pilotes est donc nécessaire pour accompagner le changement dans la gestion des risques, au niveau territorial. Passer d'une approche segmentée à une approche intégrée nécessite du temps. Pour les sites pilotes, initier une approche partenariale pluri- « acteurs du risque » (acteurs internes et externes au territoire) appelle un volontariat et un engagement politique et technique fort. Cet engagement se traduit dans la définition d'un projet de gestion innovant et pérenne et pour lequel l'Europe, l'Etat et les Régions s'engagent aux côtés des sites pilotes.

\* Le PGBE ([www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)) : Le Pays du grand Briançonnais des Ecrins au Queyras est l'association des 4 communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras. Depuis mars 2010, le Pays fait partie intégrante de l'opération de GIRN et est encore aujourd'hui le seul site en PACA. Actuellement, le Pays gère 3 sites tests, véritables micro laboratoires pour une gestion spécifique aux territoires

\*\* Le PARN ([www.risknat.org](http://www.risknat.org)) est une association type loi 1901 (à but non lucratif) créée en 1988 pour assurer l'interface entre la communauté de la recherche sur les risques naturels et deux types d'utilisateurs : les services publics de l'Etat ou des collectivités locales d'une part, et les bureaux d'étude privés (techniques et SHS) d'autre part. Il rassemble aujourd'hui 12 organismes (universités, organismes de recherche, organismes publics, bureaux d'études privés et associations) ayant une activité de recherche sur les risques sur le massif alpin.



## *Semaine participative sur la gestion des risques naturels dans la Vallée de la Clarée*



Le projet en cours sur le territoire de la vallée de la Clarée, et plus particulièrement Névache, a pour ambition de travailler sur la réduction de la vulnérabilité de la population névachaise.

Cette semaine participative aboutira à la réalisation de maquettes, l'occasion est donnée aux habitants, et à l'ensemble des acteurs en charge des risques et de la sauvegarde des populations, de s'inscrire et de s'investir collectivement dans une démarche d'appropriation matérielle et culturelle du risque.

## *Les grands rendez-vous de la semaine participative :*

<i>Mardi 17 mai</i>	Journée :	Animations diverses en liens avec les risques naturels
<i>Mercredi 18 mai</i>	Matin :	Ville haute
	Après-midi :	Ville basse
	18h-20h :	Groupe de discussion à Ville haute et Ville Basse
<i>Jeudi 19 mai</i>	Matin :	Roubion
	Après-midi :	Plampinet
	18h-20h :	Groupe de discussion à Roubion et Plampinet
<i>Vendredi 20 mai</i>	Journée :	Restitutions et échanges

**Chaque groupe de discussion sera accompagné d'un apéritif !!**

Nous vous rappelons que c'est une occasion unique pour l'ensemble des Névachais, de s'exprimer sur les risques naturels et de trouver ensemble des solutions pour réduire votre vulnérabilité.

*Pour plus d'informations sur la démarche, n'hésitez pas à contacter la mission risques du Pays du Grand Briançonnais : [risques@paysgrandbriançonnais.fr](mailto:risques@paysgrandbriançonnais.fr)*

# Semaine participative sur la gestion des risques naturels dans la vallée de la Clarée



Du  
17  
au  
20  
mai  
2011

## Les grands rendez-vous de la semaine participative :

<i>Mardi 17 mai</i>	Journée :	Animations diverses en lien avec les risques naturels
	Matin :	Ville haute
<i>Mercredi 18 mai</i>	Après-midi :	Ville basse
	18h-20h :	Groupe de discussion à Ville haute et Ville Basse
	Matin :	Roubion
<i>Jeuudi 19 mai</i>	Après-midi :	Plampinet
	18h-20h :	Groupe de discussion à Roubion et Plampinet
<i>Vendredi 20 mai</i>	Journée :	Restitutions et échanges

Chaque groupe de discussion sera accompagné d'un apéritif !

Nous vous rappelons que c'est une occasion unique pour l'ensemble des Névachais de s'exprimer sur les risques naturels et de trouver ensemble des solutions pour réduire votre vulnérabilité.



Annexe 7 : Exposition réalisée durant la semaine participative sur les événements naturels passés



Affiche : « Autrefois, la vallée de la Clarée »



Affiche : « Crues avalancheuses de l'hiver 2008-2009 »





Affiche : « La vallée de la Clarée, des chutes de blocs, aux coulées de boues »



Affiche : « Crues torrentielles, vallée de la Clarée et vallée Etroite, mai 2008 »

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais



Affiche : « Crues torrentielles dans la haute vallée, mai 2008 »



Exposition réalisée par la mission GIRN durant la semaine participative  
Ancien four de Ville Basse

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais



## DOSSIER DE PRESSE

# *Pour la seconde fois dans l'hémisphère nord, création de maquettes participatives*

*Du 16 au 20 mai 2011, à Névache (Hautes-Alpes)*

- *L'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes »*

L'Opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes » est une action interrégionale à l'échelle du massif alpin qui s'inscrit dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA - mesure 3) et du Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA - axe 2). Elle est financée par l'Europe et les deux régions alpines (Rhône-Alpes et Provence Alpes Côtes d'Azur) sur la période 2007 - 2013. La coordination scientifique de ce projet est assurée par le **Pôle Alpin d'étude et de recherche pour la prévention des Risques Naturels (PARN)**, basé à Grenoble.

Cette **opération expérimentale** a pour objectif de promouvoir concrètement une **approche intégrée** de la gestion des risques naturels en montagne à partir **de sites volontaires** en mettant en place des **actions innovantes** visant à améliorer la gestion des risques naturels tout en **décloisonnant** aussi bien les acteurs que les territoires. Un des aspects novateur de ce projet se base sur la recherche des forces et des faiblesses de chaque territoire débouchant sur des **actions spécifiques aux problématiques locales**.



- *e Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras : l'un des trois sites pilotes français, et le seul actuellement en PACA*

Depuis mars 2010, le **Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras**, association de 4 communautés de communes du nord des Hautes-Alpes (Briançonnais, Pays des Ecrins, Guillestrois et Queyras) fait partie intégrante de cette opération.

Le Pays du Grand Briançonnais est composé de 37 communes réparties en 10 cantons et s'étend sur un vaste territoire de 2 138 km<sup>2</sup>. C'est un territoire typiquement montagnard, de moyenne et

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

haute altitude, caractérisé par un relief accidenté soumis à de nombreux risques naturels : avalanches, chute de blocs, glissements de terrain, crues torrentielles, etc.

Pour sa première année de réalisation, l'opération de gestion intégrée des risques naturels (GIRN) s'est traduite sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais par la réalisation d'un diagnostic complet sur les risques naturels via une entrée aléa, mais également une entrée basée sur la vulnérabilité des biens et des personnes. A l'issue de ce travail, il est apparu qu'il était impossible de travailler à une échelle précise sur l'ensemble des 37 communes composant le Pays. Il a donc débouché sur l'identification de **3 sites tests**, véritables **micro laboratoires** pour une gestion intégrée spécifique aux attentes propres à ces petits territoires.

- *Réalisation d'une semaine participative dans la vallée de la Clarée, une action novatrice*

L'un de ces sites tests est **la vallée de la Clarée** avec les communes de Névache et Val des Près (communauté de communes du Briançonnais). En effet, ce territoire a attiré notre attention lors de la réalisation du diagnostic de part **la multitude d'aléas présents** (avalanches, crues torrentielles, inondations, chutes de blocs, zone sismiques 1b et feux de forêts), mais également à cause en 2008 de deux épisodes de crises ayant provoqués de nombreux dégâts.



Durant environ une semaine fin mai, de violents orages ont provoqués d'importantes crues, emportant une passerelle, mobilisant une énorme quantité de matériaux provoquant non seulement l'engravement mais aussi l'érosion de nombreuses berges et d'une partie du réseau routier.

Mi décembre 2008, pendant que le Queyras était sous plusieurs mètres de neiges, la vallée de la Clarée a subi elle aussi de très importantes chutes de neige provoquant de nombreuses et gigantesques avalanches bloquant pendant 4 jours Névache et isolant même totalement un de ses hameaux, Plampinet.



Enfin, la route permettant d'accéder à Névache fait l'objet de Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches (PIDA) plusieurs fois par hiver engendrant la fermeture temporaire de la route (de plusieurs heures à quelques jours).

Fort de ces constats, il fut proposé par le Pays du Grand Briançonnais au début de la seconde année du projet de GIRN de travailler dans la vallée de la Clarée, sur la **vulnérabilité de la population**, qu'elle soit locale ou touristique en cas de crise tout en améliorant la culture et la mémoire sur les risques naturels.

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

Pour cela, c'est un projet création de **maquettes participatives** totalement novateur puisque c'est la **deuxième fois** qu'il est réalisé dans l'hémisphère nord. Cette action poursuit un double objectif culturel et opérationnel puisqu'à travers d'une semaine participative et la réalisation de ces 4 maquettes, **l'occasion est donnée aux habitants, et à l'ensemble des acteurs en charge des risques et de la sauvegarde des populations, de s'inscrire et de s'investir collectivement dans une démarche d'appropriation matérielle et culturelle du risque.** De plus, dans un second temps, ces mêmes maquettes feront l'objet **d'une transcription cartographique** via un Système d'Information Géographique (**SIG**), afin **d'appréhender plus précisément et plus efficacement la sauvegarde des populations.**

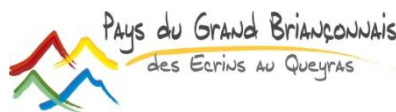
En plus d'être innovante, cette semaine participative est **le fruit d'un partenariat** entre les communes de **Névache, Val des Près, le Pays du Grand Briançonnais, le PARN et les universités de Lyon (FR) et d'Auckland (NZ)** grâce à la mobilisation de l'équipe scientifique ayant mis en place cet outil largement diffusé dans certains pays du Sud comme les Philippines. Enfin, cette opération sera suivie par la **Cinémathèque des images de montagnes.**

Cette action se déroulera du **16 au 20 mai 2011 à Névache** et sera suivie aussi bien par les institutions, les acteurs de la gestion de crise, mais également et surtout la population.

- *Contacts :*

**Amandine Crévolin**, Chargée de mission risques naturels, PGB  
[a.crevolin@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:a.crevolin@paysgrandbrianconnais.fr)

**Pays du Grand Briançonnais**  
19 avenue de Beauregard  
05 120 L'Argentière la Bessée  
04.92.23.04.46



**Vincent Boudières**, Chef de Projet, PARN,  
[vincent.boudieres@ujf-grenoble.fr](mailto:vincent.boudieres@ujf-grenoble.fr)



Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

Annexe 8a : tableau des attentes des institutionnels vis-à-vis de la semaine participative

Acteurs	Attentes
Sous-Préfecture	Adhésion de la population aux mesures de prévention des risques et de gestion de crise
Conseil Général	Gestion de l'hébergement d'urgence
La mairie de Val-des-Prés	Un plan d'ensemble des secours et de l'assistance aux personnes dans la vallée
La mairie de Névache	Plan de secours pour l'hébergement, la fermeture de route et l'évacuation. Résoudre le problème de la radio
SDIS	Gestion des risques

Annexe 8b : tableau des solutions envisageables pour les institutionnels

LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR LES INSTITUTIONNELS				
	MESURES	POUR	CONTRE	CONTRAINTES
AVALANCHES	Galeries couvertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvegarder le passage</li> <li>- Possibilité de réhabiliter la route des Arras</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût de (investissement + fonctionnement)</li> <li>- Problèmes environnementaux</li> <li>- Déplacement de la route de Fanager</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economiques</li> <li>- Paysagères</li> <li>- Etude de la fréquence des avalanches pour évaluer la rentabilité</li> </ul>
	Gazex	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de les actionner par tout type de temps (pas de contrainte de visibilité comme avec l'hélicoptère)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût de (investissement + fonctionnement)</li> <li>- Problèmes environnementaux</li> <li>- Obligation de survol pour être sur que personne n'est présent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economiques</li> <li>- Techniques</li> <li>- Etude de la fréquence des avalanches pour évaluer la rentabilité</li> </ul>
	Paravalanches	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retenir la neige</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation très difficile à mettre en place</li> <li>- Entretien cher</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economiques et techniques</li> <li>- Economiques</li> <li>- Etude de la fréquence des avalanches pour évaluer la rentabilité</li> </ul>
	Reboisement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retenir la neige et la terre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impossibilité de reboiser les couloirs</li> <li>- Les avalanches peuvent détruire la forêt qui n'est pas une sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques et physiques du milieu</li> <li>- Sécurité</li> <li>- Etude de la fréquence des avalanches pour évaluer la rentabilité</li> </ul>
CRUES	Digues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement et entretien pour protéger les enjeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien régulier essentiel pour un moindre coût</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes financières</li> </ul>
	Champs d'expansion des crues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les impacts</li> <li>- Laisser la nature reprendre ses droits</li> </ul>		
	Détecteurs et systèmes d'alerte pour les torrents			
	Sensibilisation	Les crues torrentielles sont des phénomènes rares		

## Annexe 8c : Les points de gestion à améliorer

	Points de gestion à améliorer	Comment ?			
		Solutions institutionnelles		Participation des habitants	
		Selon les institutionnels	Selon les habitants	Selon les institutionnels	Selon les habitants
Prévention	Acceptation des procédures (PIDA)	>Mieux informer sur la présence du risque : diffusion par SMS > Prévenir à l'avance d'un déclenchement : 3 niveaux d'alerte	Assurer une permanence de l'information le week-end, plus de précision sur les horaires de PIDA et pas de dérogations ou de "clientélisme" ; Informer sur le coût réel du PIDA en fin d'année ; Pas de favoritisme ; Déclencher le PIDA pour la piste de fond ; Le PIDA fragilise les ancrages naturels donc favorise les phénomènes avalancheux et chaque déclenchement rompt la cohésion du manteau neigeux, d'autres solutions existent. De plus, le PIDA a un coût élevé. Le problème des SMS en cas de coupure, il n'y a plus de relais téléphonique. On peut également faire du rapport perses à personnes Affichage dans les lieux publics, bonne idée mais plus pour les touristes	Réunions de travail : '+ : Diffusion de l'information et remontée des expériences - : Différence de responsabilité juridique des habitants et tendance à exagérer	Problème de motivation; la présence aux réunions est variable ; Qui il faut plus de communication, les deux parties doivent s'exprimer et être entendues  C'est vrai que les habitants ont tendance à exagérer
	Information sur les risques	>Montrer les conséquences pour convaincre : photos, maquettes, réunions >Communiquer sur la façon de gérer	Aider et soutenir la cellule risque : mini commission par-municipale ; Problème de communication avec le maire ; 3 jours d'attente pour le passage des avalanches ; On a déjà eu cette sensibilisation en passant voir le mur de neige	Créer une cellule "risque" spontanée parmi les habitants : réunions d'information, pédagogie avec les enfants, actions d'entretien, auto-formation, relais une fois par an et lien avec les institutionnels + : Acteurs du territoire se prennent en main ; initiative bottom-up, concrète et efficace - : Dépasser les clivages et les conflits locaux, trouver des volontaires motivés	Bonne idée mais ça dépend qui fait parti de la cellule, elle aura son sens si on mixe les participants ( professionnels, anciens, parents d'élèves). C'est intéressant pour sensibiliser (travail de mémoire); Pas des actions directes mais une réflexion sur un programme. Les institutionnels peuvent s'appuyer sur une association dans la commune ou la mairie. Une soirée par mois; Mise en place d'une cellule de crise avec des représentants locaux et des socio-professionnels + : forte solidarité en période de crise - : fortes personnalités et difficultés d'organisation. Oui c'est une idée possible mais il faudrait des remplaçants
	Les prévisions		Le classement en zone rouge des maisons en rive gauche de Plampinet paraît inutile et abusif	Appel à témoignage spontanée : observation; + : Intégrer la population dans le processus - : Mise en place d'un recueil d'informations	Une fois par mois il faudrait organiser des rassemblements pour que les personnes âgées non mobiles puissent partager la vie de la commune
	Entretien des berges		Nettoyer les canaux : engins de la mairie et des prestataires ; Curage régulier du torrent des Acles (tous les 2 ans) ; Renforcer la digue à partir du pont de Fanager ; Les gabions sont trop anciens, il faut les rénover ; Le pont à la sortie de Plampinet est à recalibrer à cause des risques d'embâcle ; Organiser un curage régulier pour éviter les embâcles, la montée des eaux est inévitable à cause de l'entassement des graviers ; Il faut faire brûler les bois de la rivière l'été car il y a peu d'eau	Relancer l'entretien spontané des berges; + : Entretien la mémoire des anciennes pratiques - : Entraves juridiques	Corvée de curage des canaux : les gens sont plutôt motivés, il existe déjà la corvée pour les détritus; C'est bien ; On peut être écolo mais quand même entretenir le territoire et les cours d'eau la Clarée appartient à l'Etat on n'a pas le droit d'accès, il faudrait autoriser les propriétaires à dégager le bois et les pierres; Problème des truites

Gestion des événements	Accélérer la diffusion de l'alerte	SMS, porte-voix : en fonction des contraintes	Pas de portables pour tout le monde, Bonne idée, Point de rassemblement à l'auberge		
	Information pendant la crise	Mieux informer : information plus précise et plus régulière par répondeur	Accessible à tous 24/24		
	Hébergement d'urgence: >pour la population locale >pour les touristes	Travail avec Briançon : grandes structures d'accueil Salle polyvalente équipée	Si on ne connaît personne, on est obligé d'aller à l'hôtel; Problème du coût de l'hébergement pour ceux qui sont bloqués à Briançon et problème de coût pour la perte d'une journée de travail pour ceux qui sont bloqués à Névache ; Il faut que les gens sachent quoi faire ; Problème pour les enfants : inquiétude Bonne idée	Hébergement local de solidarité : organisation d'un système mieux formalisé + : Solidarité existante et connaissances de voisinage - : Responsabilité juridique pour les mineurs	La solidarité a des limites ; + : les gens sont prêts à s'entraider - : mutualisation du matériel difficile (ex: covoiturage fonctionne difficilement); Idée d'aller plus loin avec un système d'échange de services ; La solidarité est toujours aussi solide ; Pas de problèmes, la solidarité est spontanée, le problème se pose plus pour les gens bloqués à l'extérieur, il faut un accord pour un système d'hébergement. On peut accueillir des gens ou les héberger dans les résidences secondaires.
	Accès aux soins pour des traitements lourds	Prévenir à l'avance pour les personnes sous traitement : Faire une liste en mairie et organiser un convoi d'évacuation selon l'évaluation à chaud du risque	Rénover les défibrillateurs du SDIS à Ville Haute, les changer pour des automatiques ; S'appuyer sur les ressources avec les chenillettes, et rattrapes de la mairie pour passer par les pistes, attention à la responsabilité dans le transport des personnes malades	Mieux valoriser les ressources locales : engins de transport et de déneigement, secouristes et infirmiers avec des stocks de traitements	Il faut mieux formaliser le système D d'entraide en faisant un listing des gens qui possèdent des groupes électrogènes... Le village recèle de nombreux secouristes et formateurs pourquoi ne pas mettre en place des animations préventives et informatives

PLAMPINET VILLE HAUTE VILLE BASSE ROUBION /SALLE

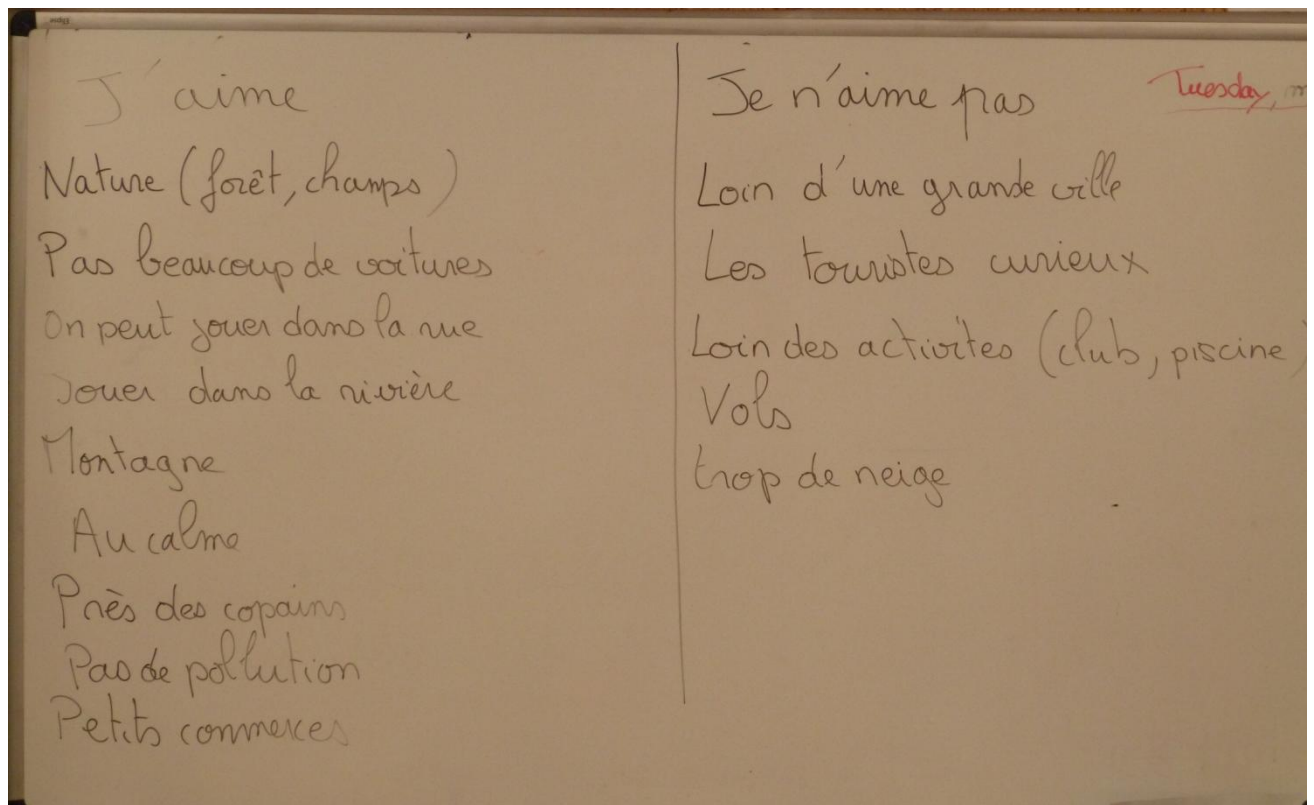
## Annexe 8d : Les événements passés

EVENEMENT	DOMMAGES et PERTURBATIONS	RESSOURCES	
		INSTITUTIONNELLES	LOCALES
Crue (Juin 1957)	- Rivière a débordée jusqu'au Château		- Les bêtes ont été sorties
Crue (2000)	- Route coupée à Plampinet		
Crue (Juin 2008)	- Maisons inondées et endommagées - Eau jusqu'à l'évier - Scierie emportée - Un couple sinistré et évacué - Plus d'eau potable	- Ouverture des berges pour évacuer l'eau et éviter des inondations en aval (pont de Fortville) - Action remarquable des pompiers 24h/24 - Distribution d'eau minérale à la mairie - Evacuation dans les engins municipaux vers Briançon (soins d'urgence)	- Chaîne de seaux (entraide)
Incendie (1998 ?)	- Une maison a brûlée	- Sous équipement des pompiers	- Solidarité (secours et surveillance)
Avalanches (Janvier 2009) 1-naturelle 2-PIDA	- Les avalanches se produisent souvent au niveau des ponts - Gens coincés sur Briançon (enfants et adultes) - Perturbation des activités professionnelles - Congés payés forcés - Pas au courant de l'existence d'une cellule sur Briançon - Certaines personnes ont du payer l'hôtel - Clients bloqués à Val-des-Prés (12h-17h) - Manque d'information des services qui fermaient la route (incertitude) - Perte financière (1 nuité) - Destruction des arbres	- Bonne gestion et bon encadrement avec le passage à pied des scolaires et des saisonniers (après 3jours) - Logement : 1 <sup>ère</sup> fois au CRET 2 <sup>ème</sup> fois à l'hôtel par nos propres moyens Scolaires : logés chez des copains de classe ou de la famille - Problème d'information à améliorer - Gendarmes ont informés la population en portes à portes (efficace) - Mail de la mairie et réunion d'information - Appel de la mairie pour prévenir de la fermeture de la route - Système d'hébergement pour les mineurs - Chambres payées par la mairie - Cellule de crise ouverte sur Briançon	- Convivialité (café chez les voisins) - Entraide des restaurants pour nourrir et héberger les touristes bloqués sur place - Entraide des familles, connaissances et parents d'élèves - Pisteurs volontaires (personnes âgées, petits travaux...) - Trouver un hébergement sur Briançon pour les clients (association de gîtes) - Gérer le mécontentement des clients - Courriers à faire
Crue torrent des Acles (2004 ?)			- Nettoyage de la route et du muret le long de la Clarée
Crue du torrent des Acles (Octobre 2000)	- Vagues de 4-5m - Augmentation du niveau de la Clarée de 10-15 cm par heure à cause de	- Nettoyage assez rapide des troncs sous le pont par la DDE ou le CG pour curer	- Hébergement des bergers dans l'auberge - Certains sont passés plus haut en 4x4 pour récupérer les bêtes



	<p>la pluie pendant une semaine (1m sous le pont)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau passé par-dessus le pont à cause des troncs d'arbres entassés sous le pont (coupure du pont)</li> <li>- En amont, gros dégats : énormes gravats, truites sur la route, 1 jours pour évacuer, sable sur la route</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvé la maison en mettant des gros blocs pour détourner la rivière</li> <li>- Surveillance toute la nuit du niveau de l'eau</li> <li>- Solidarité entre les habitants</li> </ul>
Crue du torrent des Acles (1945)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arbres ont bloqué le pont et emporté la route</li> <li>- Pont des brebis emporté</li> </ul>		
Crue du torrent des Acles (1991-1992)	-		
Crue du torrent des Acles (1956-1957)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gorges des Acles obstruée en amont par des arbres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de la digue</li> </ul>	

Annexe 9 : « J'aime / je n'aime pas » avec les enfants



**Compte Rendu de la réunion de restitution de la semaine participative sur les  
risques naturels de la Vallée de la Clarée.  
23 juin 2011 – Névache**

Présent : Rémi ALBERTI (Sous-préfecture), Gilles ASTIER (RTM) Vincent BOUDIERES (PARN), Christophe BRUNEAU (CG 05), Pierre COLLIER (SDIS 05), Amandine CREVOLIN (PGB), Jacques DEYME (Mairie de Névache), Jean Louis GONON (mairie de Val des Près), Pierre Yves LECORDIX (DDT 05), Julie NEYROUD (Université de Lyon), Georges POUCHOT (Mairie Névache), Pauline TEXIER (Université de Lyon),

Excusés : Jean Yves DAO (SIDPC), Gérard FROMM (Conseiller Général), Philippe BOUVET (RTM), Imed BENTALEB (Sous-préfecture)

---

Début de la réunion : 10h15

Cette réunion de restitution a été organisée afin de présenter les résultats de la semaine participative mais également de continuer le processus de concertation entre la population, les décisionnaires et les institutions.

La matinée a commencée par un rappel sur le déroulement de la semaine participative et la méthodologie qui avait été mise en place. Il fut également présenté les réactions de la population par rapport aux propos des institutionnels.

Une partie des débats lors de la semaine participative s'étant portée sur la procédure PIDA, les échanges ont continué avec les institutionnels autour de ce thème. Il a été avancé qu'il serait peut être intéressant de préciser les horaires et d'avancer les horaires de fermeture afin d'éviter les problèmes des personnes faisant du forcing aux barrières aux moments des fermetures. Une partie du blocage de la population quant à cette procédure concerne son coût. Le Conseil Général n'avance pas de chiffre, bien que ce soit une demande explicite des membres de cette réunion, mais précise toutefois que si des tunnels étaient construits dans la Clarée afin d'éviter les couloirs dangereux (couloirs concernés actuellement au PIDA), le coût d'éclairage serait supérieur aux coûts du PIDA lui-même.

Toutes les personnes présentes s'accordent à dire que pour une alerte efficace en cas d'événement, il faut multiplier les vecteurs et les moyens d'alerte : mégaphone, VMA, sirènes ... Dans tous les cas, ce qui semble primé c'est la précision de l'information à donner à une population très demandeuse.

## Annexe 11 : Courrier de rappel envoyé à la population qui s'était dite intéressée pour la création du groupe « initiative citoyen environnement »



Objet : Groupe citoyen pour la prévention des risques naturels  
Nos réf : AC / PT 2011-11-17-1

Le 17 novembre 2011,

Mesdames, Messieurs,

Une réunion de discussion à propos de la suite à donner à la semaine participative, s'est tenue le jeudi 20 octobre dernier à 18h, sans grand succès de participation.

Cette réunion faisait suite aux résultats de la **semaine participative** de mai dernier, durant laquelle, vous avez collectivement exprimé le souhait de vous **investir citoyennement sur ces questions relatives à la vie avec les risques dans la vallée de la Clarée**.

Rappelons plusieurs éléments sur le projet :

La démarche participative à laquelle vous avez été conviés s'inscrit dans un **projet pilote** interrégional dans le domaine de la gestion des risques naturels. Ce projet est soutenu par les régions Rhône-Alpes et PACA, la DATAR (donc l'Etat) et l'Europe. Il est **porté localement par le Pays du Grand Briançonnais** [association des 4 communautés de communes du nord du département], en collaboration étroite avec la commune de Névache.

Ce projet a débuté par un diagnostic sur les besoins spécifiques du territoire dans le domaine de la gestion des risques naturels (hors ouvrages de protection). Ce premier travail a montré que pour la vallée de la Clarée ce sont **les conséquences de la fermeture des routes** liées au déclenchement d'avalanches et aux laves torrentielles qui posent problèmes, et notamment **l'isolement de Névache et Plampinet**.

L'objectif de la démarche participative de mai 2011 était de **rétablir le dialogue entre les différents acteurs** concernés par la gestion des risques sur ce problème d'isolement (habitants, mairie, pompiers, gendarmerie, Conseil Général, services préfectoraux,...).

La semaine participative a permis de créer de vraies échanges, autour des maquettes mais également grâce aux tableaux affichés durant les groupes de discussions permettant de réagir aux propositions des institutionnels.

Une de ces propositions était de créer **un groupe composé de citoyens** Névachais et de mettre en place des actions pour **améliorer la culture et la mémoire du risque**, mais pouvant aussi être un **relais auprès des institutionnels**.

Vous aviez semblé être intéressés pour participer à la création et à l'animation de ce groupe et c'est pour cette raison que nous nous sommes permis de vous recontacter.

19, Av. de Beauregard 05120 L'Argentière la Bessée - Tél. 04 92 23 04 46 - Fax 04 92 53 98 61  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)



Comme nous vous l'avions expliqué durant la semaine participative, **cette démarche ne peut fonctionner que si elle part de vous et que vous l'animez.**

**Nous ne sommes pas là pour vous imposer quoi que ce soit** et c'est pour cela que nous revenons vers vous pour que vous puissiez vous prononcer sur ce groupe : souhaitez-vous toujours créer ce groupe citoyen ? Souhaitez-vous toujours continuer le dialogue entre la population et les institutionnels de façon à trouver des solutions innovantes en matière de gestion intégrée des risques naturels ? Souhaitez-vous toujours vous investir dans cette action ?

**Nous ne pourrions pas créer ce groupe à votre place ni l'animer pour vous.** Nous pourrions en revanche vous aider à toutes ces missions, vous apporter un soutien et un appui technique, vous apporter des outils et des méthodologies. Nous pourrions également être dans un premier temps le lien entre vous et les institutions.


Nous pensons réellement que ce groupe de travail peut apporter des **solutions aux conflits** que vous pouvez avoir en matière de gestion des risques dans la vallée de la Clarée, car il permettra de **comprendre les problématiques de chacun** et ainsi de proposer des **solutions adaptées** aux contraintes de chaque acteur du territoire.

N'hésitez pas non plus, si vous avez besoin d'informations complémentaires, à nous contacter par email

- [a.crevolin@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:a.crevolin@paysgrandbrianconnais.fr)
- [pauline.texier@univ-lyon3.fr](mailto:pauline.texier@univ-lyon3.fr)

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à nos salutations distinguées.

Amandine Crévolin  
Pauline Texier

	<b>Commune de Névache</b>
	Mairie de Névache Ville Haute 05 100 Névache
	04.92.21.19.19
	mairie.nevache@orange.fr

**Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde  
Commune de Névache**  
(Hautes- Alpes)

**Cahier des charges**

**Date et heure limite de réception des offres :**

25 mai 2012 à 18h

## Sommaire

ARTICLE 1	- OBJET DU MARCHÉ.....	56
ARTICLE 2	- CONTEXTE.....	56
2.1	- La commune de Névache .....	56
2.2	- Les risques sur le territoire communal.....	56
2.4	- Objectifs de l'étude .....	57
ARTICLE 3	- CONTENU DE LA MISSION.....	58
3.1	- Conduite du projet .....	58
3.2	- Diagnostic des risques .....	58
3.3	- Alerte et information des populations.....	58
3.4	- Recensement des moyens .....	59
3.5	- Création d'une organisation communale.....	59
3.6	- Réalisation des outils opérationnels.....	59
3.7	- Maintien opérationnel du dispositif dans le temps.....	60
ARTICLE 4	- CONDITIONS DE REALISATION.....	60
4.1	- Animation / Coordination / Réunions.....	60
4.2	- Délais d'exécution .....	60
ARTICLE 5	- RENDU DE LA PRESTATION.....	61

### **ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ.**

Le présent marché a pour objet l'aide à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune de Névache.

### **ARTICLE 2 - CONTEXTE.**

#### **2.1 - La commune de Névache**

La Commune de Névache se situe dans le nord du département des Hautes-Alpes au fond de la vallée de la Clarée. C'est la commune la plus vaste du département puisqu'elle s'étend sur 191,93 km<sup>2</sup> avec une population de 334 habitants [chiffre de 2008]. Elle fait partie de la Communauté de communes du Briançonnais et par conséquent du Pays du Grand Briançonnais.

Une grande partie de l'économie de la Commune est basée sur le tourisme et notamment pour l'attractivité de ses paysages comme en témoigne les 600 000 visiteurs par an qui viennent sur le territoire. En effet, la vallée de la Clarée est un site classé depuis 1992 et a intégré dans l'opération Grand Site depuis 2006.

#### **2.2 - Les risques sur le territoire communal**

La Commune de Névache est un territoire typiquement montagnard caractérisé par un relief accidenté, soumis à tous les risques naturels spécifiques à ce type de territoire: avalanches, crues torrentielles chutes de blocs, mouvements de terrain, érosion, inondations...

Deux arrêtés de catastrophes naturelles ont été émis pour coulées de boue et inondations en octobre 2000 et mai 2008.

Un PPR est prescrit depuis le 11 février 1998 et a été approuvé le 9 mars 2012.

Un PIDA route est en place depuis une dizaine d'années à l'initiative du Conseil Général des Hautes-Alpes. Ces procédures entraînent la fermeture de la seule route d'accès hivernale à Névache, allant de quelques heures à plusieurs jours provoquant l'isolement des différents hameaux de la commune.

#### **2.3 - La spécificité de Névache concernant la gestion des risques naturels**

Le Pays du Grand Briançonnais, association des 4 Communautés de communes du nord du département des Hautes-Alpes fait partie intégrante depuis mars 2010 de l'opération « sites pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels dans les Alpes ». Cette opération présente trois grands objectifs généraux :

- Passer d'une approche classique et segmentée (aléas/ouvrages), à une approche territoriale et nouvelle (vulnérabilité/organisationnel/projet/culture du risque)
- Dépasser les approches sectorielles et ponctuelles (crise) pour développer une synergie sur l'ensemble de la gestion (prévention, alerte, crise, réparation) sur le long terme



- Expérimenter au niveau local (à l'échelle des sites pilotes) : mettre en exergue les pratiques au niveau des territoires et développer de meilleurs partenariats et une meilleure prise en compte du risque en amont des projets de développement.

Depuis le début de cette opération, la vallée de la Clarée et plus particulièrement Névache, a été identifiée comme site test, véritable micro laboratoire pour la mise en place d'une gestion intégrée des risques naturels s'adaptant aux problématiques locales et proposant des solutions spécifiques en adéquation avec les attentes des acteurs du territoire.

Ainsi en 2011, une importante action a eu lieu sur Névache visant à :

- Améliorer la mémoire et la culture du risque,
- Combiner les enjeux de sécurité/prévention et de développement local
- Rétablir un dialogue entre les acteurs du territoire, de la population aux élus en passant par les socioprofessionnels et les institutionnels (CG, DDT, SDIS, RTM, Gendarmerie)
- Valoriser les pratiques informelles de solidarité en local lors d'événements exceptionnels
- Mettre en lumière la gouvernance des isolements dus aux fermetures de route suite aux déclenchements de PIDA et clarifier les procédures, d'où la présence nécessaire de tous les acteurs.

C'est donc au travers d'une semaine participative sur la gestion des risques naturels dans la vallée de la Clarée et de toutes les réunions et enquêtes faites autour de cet événement, que ces objectifs ont été traités.

Il sera donc primordial de s'appuyer sur les résultats de cette action afin de réaliser le PCS de la commune de Névache (voir annexe 2, note technique)

## **2.4 - Objectifs de l'étude**

La présente prestation a pour objectif d'apporter une assistance à la commune pour :

- Diagnostiquer les aléas et enjeux concernés par les différents risques ;
- Etablir un recensement des moyens matériels et humains pour mettre en place le dispositif de diffusion de l'alerte ;
- Mettre en place une procédure de réception de l'alerte au niveau de la commune pour que la commune soit capable de réagir de jour comme de nuit ;
- Mettre en place un dispositif efficace de diffusion de l'alerte des populations ;
- Prévoir une fonction de commandement du dispositif ;
- Réaliser l'information préventive des populations (DICRIM) en lien avec le PCS ;
- Mettre en place une réunion d'information du public pour informer la population sur les risques, les consignes, le rôle des différents intervenants (services de secours, commune...);
- Mettre en place un exercice d'entraînement, et des modalités de maintien à jour du PCS ;
- Créer un outil permettant le retour d'expérience en cas de sinistre ou suite à un exercice.

Le prestataire en charge de ce projet travaillera en lien très étroit avec le comité de pilotage, le chef de projet et la mission Gestion Intégrée des Risques Naturels du Pays du Grand Briançonnais: en aucun cas il ne se limitera à quelques réunions de rendu d'étape. Les échanges et rencontres avec la commune seront très fréquents, le but étant que les élus et le personnel communaux s'approprient réellement le projet et en soient acteurs.

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

## **ARTICLE 3 - CONTENU DE LA MISSION.**

### **3.1 - Conduite du projet**

Le prestataire assistera la commune dans les tâches suivantes :

- Désignation d'un comité de pilotage et d'un chef de projet : le comité de pilotage sera la structure décisionnelle du projet. Il comportera des élus et agents territoriaux (a minima secrétaire, responsable des services techniques) et sera chargé des choix stratégiques, de la validation des étapes essentielles, de la remontée des informations au conseil municipal, etc. Le chef de projet pourra être un élu ou un agent territorial de la commune. Il sera l'interlocuteur privilégié du prestataire.
- Définition du besoin : le prestataire devra conduire un état des lieux pour identifier les ressources déjà disponibles en interne et définir les objectifs à atteindre. Cet état des lieux concernera la connaissance des risques, les moyens organisationnels et techniques, les moyens d'alerte, la capacité de la commune à tirer les enseignements de la gestion d'un évènement, etc. Il devra également absolument s'appuyer sur la note technique concernant le travail réalisé depuis 2 ans sur la commune dans le cadre de l'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes » (voir annexe 2, note technique)
- Recherche des partenaires : en fonction des problématiques et besoins locaux, les acteurs suivants pourront être associés : sapeurs pompiers, EPCI, services de l'Etat, communauté scolaire, entreprises privées intervenant sur la commune, associations, experts, etc. Selon les besoins, des groupes de travail pourront être mis en place.
- Rédaction d'un plan d'actions : le prestataire formalisera cette première étape par l'établissement d'un plan d'actions dans lequel transparaîtront la vision globale du projet, des partenaires à associer et le calendrier à suivre.

### **3.2 - Diagnostic des risques**

Le prestataire mettra ensuite en place les phases suivantes :

- Identification des phénomènes et des enjeux : à partir des différents documents disponibles (PPR, dossiers risques en particulier), d'un recueil des témoignages d'acteurs locaux, d'un travail de terrain, etc., le prestataire déclinera des scénarios et les cartographiera : il s'agira de visualiser le déroulement d'un évènement (par exemple, premiers quartiers touchés par une inondation). Il effectuera un recensement des enjeux humains (population sédentaire ou non, travailleurs, personnes dépendantes, établissement sensibles, etc.), stratégiques (infrastructures, voies de communication, ...), économiques (exploitations agricoles, infrastructures touristiques...)
- Traduction en stratégie d'action : le prestataire devra établir une cartographie des risques et des stratégies d'action (par exemple cartes de scénarios complétées avec des informations sur les enjeux). Cette cartographie devra être visible dans le document final de façon à avoir toutes les informations disponibles dans un même document en cas d'évènement.

### **3.3 - Alerte et information des populations**

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

La première étape de cette phase sera le recensement des moyens d'alerte à disposition dans la commune. Ensuite, il s'agira de travailler avec le comité de pilotage et les différents partenaires concernés pour proposer une organisation communale visant à réceptionner une alerte et à la traiter en vue d'une diffusion à la population.

Les points suivants seront donc traités :

- Réception de l'alerte en toutes circonstances (heures non ouvrables, congés...)
- Diffusion interne à l'organisation communale de l'alerte
- Diffusion de l'alerte à la population

Cette phase du projet donnera en particulier lieu à une formalisation des consignes de sécurité pour la population, à une information claire et précise sur la conduite à tenir en cas d'évènement : le prestataire, en lien avec le comité de pilotage, élaborera le contenu du DICRIM (Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs) : textes, illustrations, photos.

### **3.4 - Recensement des moyens**

Le recensement des moyens techniques et humains devra être réaliste, et tenir compte des moyens réellement utilisables en cas de besoin. Il sera bien entendu effectué en lien avec les partenaires locaux.

- Moyens humains : moyens humains communaux (agents, élus), moyens humains privés (entreprises, associations)
- Moyens techniques : communaux (logistique lourde, hébergement), privés (engins, matériel)

Ce recensement permettra d'établir une répartition des missions sous forme d'organigramme.

### **3.5 - Création d'une organisation communale**

Il s'agit ici de réfléchir à la hiérarchisation et à la répartition judicieuse des missions en fonction des ressources disponibles.

- Définition de la structure de commandement : qui ? où ? pour quelles missions ? avec quels outils ? évolution au fil de l'évènement (urgence/ post-urgence / retour à la normale)
- Définition des missions de terrain à accomplir : qui ? (organigramme) quoi ? (définition des missions) pour chaque phase de l'évènement.

Le prestataire, toujours en lien avec le comité de pilotage, formalisera ces éléments en proposant une organisation communale, sous forme d'organigramme reprenant les différents intervenants, leurs missions et les outils nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

### **3.6 - Réalisation des outils opérationnels**

A partir de l'ensemble de la réflexion conduite avec le comité de pilotage et les partenaires, le prestataire proposera un outil d'aide à la gestion d'un évènement de sécurité civile. Cet outil doit permettre à la commune, le jour de l'évènement, de disposer des éléments indispensables à la bonne conduite des opérations. Cet outil devra être clair, intuitif, concis, simple de mise à jour. Une présentation très simple et visuelle (schémas, tableaux, cartes...), facilement utilisable dans l'urgence, sera recherchée. Il permettra par exemple de recenser des arrêtés municipaux types à prendre en cas d'évènements (arrêtés de voiries, d'interdiction de circuler, de réquisition...)

Cet outil fera apparaître à la fois des informations techniques (risques, enjeux, moyens matériels, coordonnées des personnes devant participer au dispositif, etc.) et des informations  
Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

organisationnelles (organigramme, missions, etc.). Le prestataire fera une ou plusieurs propositions d'outils à la commune, qui validera le choix final (fiches actions, cartographies, outil informatique, etc.)

### **3.7 - Maintien opérationnel du dispositif dans le temps**

Le prestataire proposera au comité de pilotage un ensemble d'outils ou actions pour assurer la pérennité du PCS dans le temps :

- Désignation d'un « chargé PCS » dans la commune et définition précise de son rôle,
- Mise en place d'une procédure de maintien à jour des données par la commune : les différents outils élaborés durant la démarche, version papier et informatique (.doc ou.xls pour permettre la modification de ces outils dans le temps).
- Mise en place d'actions de formation / information : dans ce cadre-là, et en lien avec l'élaboration et la diffusion du DICRIM, une réunion d'information de la population sera organisée par la commune avec l'assistance du prestataire.
- Organisation d'un exercice de simulation : le prestataire assistera la commune sur l'organisation d'un exercice grandeur nature.
- Retour d'expérience : le prestataire mettra en place des outils pour aider la commune à tirer les enseignements du déroulement d'un exercice ou d'un sinistre. Ces outils devront être testés pour tirer les enseignements de l'exercice organisé.

## **ARTICLE 4 - CONDITIONS DE REALISATION.**

### **4.1 - Animation / Coordination / Réunions**

Le prestataire en charge de ce projet travaillera en lien très étroit avec le comité de pilotage et le chef de projet : en aucun cas il ne se limitera à quelques réunions de rendu d'étape. Les échanges et rencontres avec la commune seront très fréquents, le but étant que les élus et le personnel communaux s'approprient réellement le projet et en soient acteurs.

En plus des échanges avec le comité de pilotage, le prestataire prévoira l'animation et les comptes rendus des réunions ci-dessous, devant l'ensemble des partenaires du projet :

- une réunion de démarrage qui permettra d'exposer la méthodologie et le calendrier ;
- une réunion de rendu final qui présentera l'ensemble des outils mis en place et leurs modalités de maintien dans le temps ;

Ces deux réunions seront chiffrées dans la proposition.

Lors des réunions de présentation, le bureau d'étude illustrera son propos au moyen de supports de présentation synthétiques : croquis ou schémas aptes à faciliter la compréhension, exemples concrets pris sur la commune (tous supports visuels possibles : photographies, diapos...), etc.

L'ensemble de ces documents demeurera la propriété du Maître d'Ouvrage qui pourra s'en servir pour mener des actions pédagogiques, d'information, de sensibilisation...

### **4.2 - Délais d'exécution**

La durée du marché est fixée à 6 mois maximum, à partir de la notification.

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

## **ARTICLE 5 -           RENDU DE LA PRESTATION.**

Le prestataire mettra à disposition de la commune l'ensemble des données qu'il aura recueillies (cartes, photographies, compte-rendu des rendez-vous et réunions,...) et ces données seront propriétés de la commune.

Le rendu de la prestation devra notamment comprendre :

- Un rapport complet d'étude fourni en 3 exemplaires papier dont un reproductible et fourni en format .pdf et .doc ou .xls
- Une cartographie venant en appui aux différentes étapes du PCS le nécessitant. L'échelle sera adaptée en fonction de la thématique. L'ensemble de la cartographie sera fournie au format utilisé par la commune et la communauté de commune du Briançonnais.
- Les différents outils élaborés durant la démarche, version papier et informatique (.doc ou.xls pour permettre la modification de ces outils dans le temps).
- Le DICRIM, en version .pdf et .doc. Une version PDF haute définition (pour transmission à un imprimeur) sera également fournie.

Les différents supports préparatoires aux réunions d'étapes seront diffusés 15 jours avant chaque réunion.

Toutes les données fournies à la commune devront être :

- facilement disponible et consultable par la commune d'où l'utilisation de format classique (.wor,.xls ou.pdf)
- Sans mot de passe
- La mise à jour des données devra être prévue en amont de façon à ce que celle-ci soit simple à faire et réalisable par la commune sans aucune assistance du bureau d'étude.

## *ANNEXE 1: LISTE DES ETUDES DISPONIBLES*

### ETUDES GLOBALES

- PROGRAMME DE PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS LIEES AU RUISSELLEMENT PLUVIAL URBAIN ET AU CRUES TORRENTIELLES (059010-DIREN -PACA), 1994
- ETUDE SUR LE RISQUE INONDATION DE LA CLAREE (059001 -CETE Aix)
- CARTE DE LOCALISATION DES PHENOMENES AVALANCHEUX (AY65 - AY66 - AZ65 - AZ66 - AZ67 - BA66 - BA67)
- ENQUETE PERMANENTE SUR LES AVALANCHES (AY65 - AZ65 - AZ66 - AZ67 - BA66 - BA67)
- ARRETES DE CATASTROPHES NATURELLES DU 01/08/2002 ET DU 22/08/2002

### ETUDES LOCALES

- DOSSIERS RISQUES
- Pos : 1984
- PPR : 9 MARS 2012

## ANNEXE 2: NOTE TECHNIQUE

### PRINCIPAUX ALEAS

Les principaux aléas impactant la commune sont les avalanches et les inondations (crues torrentielles et laves torrentielles), et les phénomènes gravitaires ponctuels.

Dans la grande majorité des cas, tous les événements n'arrivent pas sur de l'habitat mais impactent l'ensemble des réseaux : routier, EDF, téléphone, etc...

Les avalanches sont soit naturelles, soit déclenchées par un PIDA hélico, plan en place depuis une dizaine d'année sous l'égide du Conseil Général des Hautes-Alpes et la mairie de Val-des-Près, commune voisine.

Les inondations sont soit des crues torrentielles de la Clarée, soit des laves torrentielles des affluents de la Clarée et peuvent elles aussi impactées les différents réseaux. Bien que le paysage montre de nombreux stigmates d'anciennes crues dans les zones d'habitations, celles-ci ne sont plus arrivées directement dans les hameaux depuis plusieurs années.

### SPECIFICITES DU TERRITOIRE

#### Le milieu physique

Il s'agit d'un territoire de montagne, enclavé, pouvant se retrouver facilement isolé en cas de coupure de route.

De plus la commune est relativement étendue avec ces 4 hameaux principaux s'étalant sur 2,5 km, et le bout de Haute vallée, lieu à très fort potentiel touristique, se trouvant à plus de 9 km en amont du dernier hameau.

Autre particularité de la commune, la vallée Etroite. Ce territoire se situe sur le versant italien du col de l'Echelle. Sa population est également majoritairement italienne du fait de la proximité de la frontière bien que ces personnes soient sur le territoire français. De plus, la période estivale voit le nombre de visiteur monter de façon exponentielle pouvant atteindre une fréquentation journalière de plus de 1500 voitures par jour.

#### Les populations

La population névachaise, d'après le recensement de 2011, est 344 personnes. En période touristique, ce chiffre peut monter à plus de 3 000 personnes réparties dans les différentes structures d'hébergements de la commune (hôtels, campings, gîtes, location, etc...).

Concernant les habitants permanents, on peut distinguer 5 grands types de population avec chacun ses spécificités face aux risques naturels :

- les jeunes couples avec enfants non scolarisés : bien que ces personnes ne soient pas à priori les plus menacés et les plus fragiles lors de la survenue d'événement, ce sont des personnes difficiles à informer. En effet, un des vecteurs importants de communication lors de la survenue d'un événement, c'est l'école. Or ces personnes ne font pas partie du réseau lié au scolaire.
- les couples avec enfants scolarisés : c'est à travers l'école que ces personnes s'organisent de manière informelle pour prendre en charge par exemple les enfants dont les parents seraient restés bloqués à Briançon puisque beaucoup de névachais travaillent en dehors de la commune.

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais

- les adultes seuls : comme les jeunes couples sans enfants, les principales difficultés liées à ces personnes résident dans le manque d'information et les difficultés à l'acquérir.
- les personnes âgées : ce sont des personnes physiquement aptes à faire face à un événement mais qui peuvent cependant devenir rapidement vulnérables au moment d'une période de crise prolongée.
- les personnes vulnérables (handicapés, personne avec traitements, personnes âgées dépendantes, enfants) : ces personnes ont besoin d'une attention particulière lors d'événement.

A contrario, une partie des personnes présentes sur le territoire le sont de façon temporaire. Là aussi, plusieurs types ressortent :

- les habitants secondaires : personnes plus ou moins souvent présentes, allant soit une connaissance approximative du territoire et de ses problématiques soit aucune connaissance des aléas présents. Il est difficile de savoir quand ces personnes sont présentes sur le territoire communal. Ce type de population représente environ 450 habitants.
- Les travailleurs saisonniers : personnes présentes sur le territoire uniquement durant les périodes touristiques et ne connaissant pas forcément le territoire. L'information donnée à ces personnes est assez difficile.
- Les personnes venant travailler à Névache et effectuant des trajets pendulaires journalier depuis le bas de la vallée : ces personnes peuvent se retrouver coincées sans logement ni nourriture sur le territoire communal.
- Les touristes effectuant un long séjour : ces personnes sont pris en charge dans les structures touristiques les accueillants. Elles peuvent cependant poser un problème durant les périodes de chassés croisés si les routes sont bloquées.
- Les touristes journaliers : en très fort nombre sur le territoire communal, il faut prendre ces personnes en charge lors d'événement.

## **Connaissances et cultures du risque**

Bien que ce volet puissent encore être amélioré, la culture et la mémoire du risque déjà en place sur le territoire permet d'avoir une population prévoyante qui fait des réserves alimentaires pour plusieurs jours en période hivernale. Une solidarité informelle se met en place lors des événements. L'école est un lieu central jouant un rôle de vecteur d'information important.

La gestion des risques maintient un climat tendu entre tous les acteurs du territoire, des élus aux populations en passant par les institutionnels étatiques, les services de secours, le Conseil Général ou encore les socio professionnels et engendre un certain nombre de difficulté en matière de solution propres à mettre en œuvre en cas de crise.

## **IMPACTS ET ENJEUX**

Comme présenté précédemment, les impacts des risques naturels se situent essentiellement sur les réseaux (routiers, électrique, communication...), mais également sur certaines zones communales (inondation des campings...).

Un des principaux enjeux du territoire concerne les activités socio-économiques puisque la survenue d'événements provoque des perturbations sur les activités économiques (tourisme) mais également des problèmes organisationnels dans les familles entre Névache et Briançon. A cela s'ajoute les problématiques de relogement des touristes mais aussi des travailleurs extérieurs à la commune.

De plus, il est important de rappeler que ces enjeux évoluent suivant les hautes et les basses saisons.

Méthodologie mise en place sur le site test de la Clarée entre 2010 et 2012  
Mission Gestion intégrée des risques naturels du Pays du Grand Briançonnais



## EN RESUME

A l'issue des deux années de travail réalisées sur Névache, il semble primordial que le PCS traite à minima de :

- La problématique d'isolement
- La prise en compte de la Vallée Etroite qui est côté italien du col de l'Echelle
- La prise en compte des problématiques liées à la Haute Vallée
- La prise en compte des familles suite à leurs éclatements en cas de coupures de route
- Le relogement des personnes (touristes, travailleurs...)

Cette note technique ne peut être considérée comme une liste exhaustive des problématiques à ajouter au PCS. Ce dernier s'inscrit dans un travail de gestion intégrée des risques naturels et doit à ce titre, prendre en compte les spécificités névachaises.

L'élaboration de ce plan devra donc se réaliser, en plus de la commune avec la mission Gestion Intégrée des Risques Naturels du Pays du Grand Briançonnais qui traite de cette question depuis deux ans sur le territoire.